

# Le Gavre

Bulletin municipal semestriel N°9

Juillet 2021





<p><b>JUILLET</b></p>	<p>Mercredi 14 Juillet Concours «ouvert à tous» en doublette Le Gâvre Pétanque</p>	<p><b>AOÛT</b></p>	<p>Dimanche 15 Août Concours «ouvert à tous» en doublette Le Gâvre Pétanque</p>	<p>Dimanche 22 Août Courses Tout Trot Election Miss L.A. Société de Courses</p>
<p>Samedi 28 Août Cinéma de plein air Mairie du Gâvre</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p>	<p>Samedi 4 Septembre 1<sup>ère</sup> Journée des Assos Gâvraises Les Associations du Gâvre</p>	<p>Mardi 7 Septembre Réunion Publique Lancement plan-guide de centre-ville Mairie du Gâvre</p>	<p>Dimanche 19 Septembre Courses Tout Trot Fête des courses Société de Courses</p>
<p><b>OCTOBRE</b></p>	<p>Dimanche 30 Octobre Rando du Chêne au Duc Amicale Laïque</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p>	<p>Samedi 6 Novembre Pot au Feu Fête de la Forêt</p>	<p>Lundi 8 Novembre Inter Club Tarot / Scrabble Club de la Forêt</p>
<p>Samedi 13 Novembre Bal des Célibataires Amicale des Anciens Pompiers</p>	<p>Samedi 13/Dimanche 14 Novembre Tournois Tennis de Table</p>	<p>Mercredi 17 Novembre Repas des aînés CCAS</p>	<p>Samedi 20/Dimanche 21 Novembre Marché de l'Art Maison Benoit Maison de la Forêt</p>	<p>Mercredi 24 Novembre Loto Club de la Forêt</p>
<p>Samedi 27 Novembre Journée Téléthon Gâvre-Téléthon</p>	<p>Samedi 27/Dimanche 28 Novembre Tournois Tennis de Table</p>	<p><b>DÉCEMBRE</b></p>	<p>Samedi 4 Décembre Goûter de Noël Résidence du Martrais</p>	<p>Vendredi 17 Décembre Fête des Lumières Mairie du Gâvre</p>

Ces événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## Chères Gâvraises, chers Gâvrais,

En prenant la plume en ce samedi 19 juin, il m'est naturellement venu une image, celle de l'anniversaire de notre doyenne Marie-Thérèse ANDRE.

Nous sommes tous présents de manière éphémère, mais certaines fleurs perdent leurs pétales plus doucement, et résistent à bien des coups de vent.

Alors, avoir le privilège de passer quelques instants avec notre doyenne et ses proches, fêtant ses 100 ans, était très émouvant, empreint d'émotion pour tout le monde.

Les enfants de notre ville s'étaient mis en tête de lui faire 100 dessins, il y en eu 116 de remis à cette occasion ; comme pour dire que la cent-unième année qui commençait au village de La Roberdais n'était qu'une page avant une autre...

Aussi, fin mai, quand la commission affaires sociales et culture se sont unies pour inventer un concept « d'aller vers » nos aînés en chansons, de village en village, à domicile, les visages étaient radieux, les yeux rieurs.

Nos musiciens et chansonniers locaux ont, en quelques minutes, ouverts un coin de ciel bleu dans cette grisaille qui n'avait que trop duré.

Nous lisons comme dans un livre ouvert que ces impromptus festifs faisaient sens.

Tous les visages rayonnaient pendant ces rencontres et nous les partagerons avec vous tous ces prochains mois, en les retrouvant sur la place publique. Ils méritent d'être exposés.

Comme le disait Jules Renard, « les rides sont des sourires gravés ».

**Alors, jeunes ou vieux, souriez et forgez-vous de beaux souvenirs, il semble que le moment soit revenu.**

Bien chaleureusement,  
Le Maire, Nicolas OUDAERT



## Sommaire

Edito	3		
Échos du conseil	4	Le Gâvre au quotidien	22
Projets en cours	9	Pays de Blain	26
Vie associative	12	Infos pratiques	29

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 950 exemplaires

Réalisation : Kalydéa

02 40 58 31 03 - [accueil@kalydea.fr](mailto:accueil@kalydea.fr)

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales



Couverture : Mise en place du rucher municipal - création et formations



Le conseil municipal se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois à 20h excepté en janvier et en août.

## Conseil municipal du 4 février 2021

### Vote des subventions

M. le Maire explique qu'une subvention légèrement augmentée est proposée pour l'UFM la Généstrie pour laquelle l'impossibilité de louer ses salles pendant de longs mois en raison de la crise sanitaire a un impact négatif très fort. Etant donné l'importance particulière de la Généstrie pour la commune (un lieu qui rayonne au-delà de son territoire et attire de nombreuses personnes chaque année sur la commune), il conviendra de rester attentif à sa situation dans les prochains mois.

Une légère augmentation est accordée à l'ACAG. M. le Maire précise que la commune reste à disposition de l'ACAG pour l'accompagner dans des projets structurant pour la vie économique de la commune, permettant le développement du commerce et de l'artisanat.

Le montant accordé à l'AFR-portage de repas est valorisé, l'association connaissant des difficultés de trésorerie liées notamment à l'augmentation du coût du repas.

Les subventions sont revalorisées pour les associations sportives « de loisirs » (de 3,50 € par adhérent gâvrais à 3,60 €) et pour les associations sportives organisant des compétitions (de 5,70 € à 5,90 € par adhérent).

Pour les associations non gâvraises, les montants varient en fonction de la nature de l'activité (80 € pour les associations caritatives par exemple).

Une subvention supplémentaire de 150 € est allouée à Yo'Gâvre qui en a fait la demande en raison de ses difficultés de trésorerie liées à la crise sanitaire et l'emploi de deux salariées.

Concernant le Football Club le Gâvre La Chevallerais : devant l'absence pour le moment de mode de subventionnement commun avec la Chevallerais, la Commission propose d'attribuer le même montant que l'an dernier, en retirant l'attribution correspondant à 3 licenciés (nombre de licenciés en moins par rapport à l'année dernière).

La subvention habituelle à l'association les P'tites Fourchettes a été calculée au prorata de 6 mois d'activité (l'association ayant fait connaître son souhait de ne plus assurer la gestion du service à la rentrée prochaine).

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'ensemble des montants à verser aux associations, proposés par la Commission des finances.

L'ensemble des subventions versées est disponible sur demande à la mairie.

### Convention entre la commune du Gâvre et l'association « Force 5 ».

L'association les P'tites Fourchettes a fait part de sa volonté de ne plus organiser le service de restauration scolaire du Gâvre à compter de la rentrée 2021. Dans ce contexte, M. le Maire propose d'adhérer à l'association Force 5 (Maine et Loire) et de conventionner avec elle.

M<sup>me</sup> Ingrid Penhouët présente les principaux objectifs de cette convention : accompagner la commune dans la reprise de l'activité en régie, en particulier sur les domaines « achats des denrées » et respect des normes d'hygiène et alimentaires.

L'assemblée décide d'adhérer à l'association FORCE 5 (montant de la cotisation : 121 €), autorise M. le Maire à signer la convention avec FORCE 5 et valide les modalités de la participation financière prévue dans la convention (840 € TTC). ■

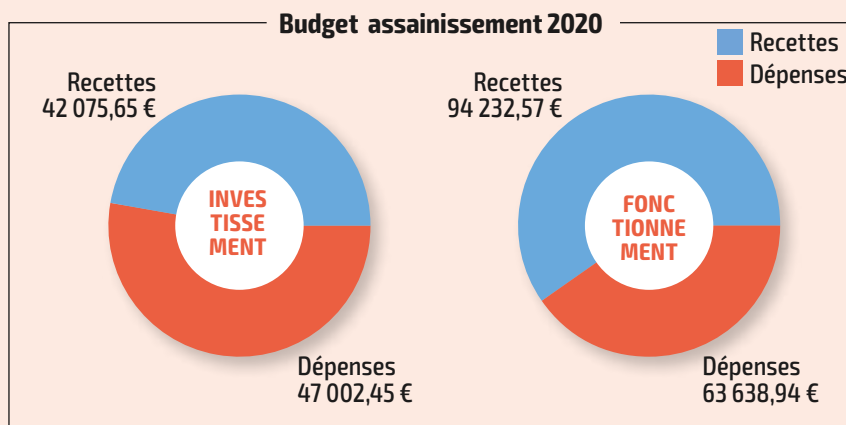
## Conseil municipal du 17 mars 2021

### Budget assainissement

#### Vote du compte administratif assainissement 2020

Le compte administratif et le compte de gestion du comptable public sont compatibles en dépenses et en recettes.

Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de **30 593,63 €** en section de fonctionnement et par un déficit de **4 926,80 €** en section d'investissement.



Le résultat de clôture se solde par un excédent global de **398 952,70 €** en section de fonctionnement et un excédent global de **49 757,09 €** en section d'investissement.

Après que le Maire a quitté la salle, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2020.

## Vote du budget prévisionnel assainissement 2021

L'assemblée, à l'unanimité, valide le Budget Prévisionnel 2021 tel que présenté :

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT = 461 000 €

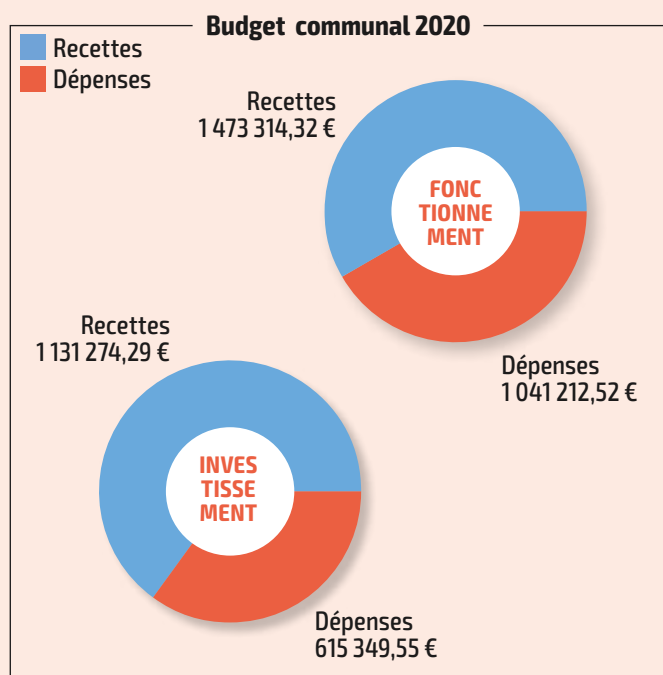
■ SECTION D'INVESTISSEMENT = 591 000 €

Les principaux investissements concernent la reprise des canalisations d'eaux usées entre la station d'épuration, le pont Quenil et le terrain de tennis, ainsi que les études et le dossier loi sur l'eau pour le renouvellement de la station d'épuration.

## Budget principal

### Vote du compte administratif communal 2020

Le compte administratif et le compte de gestion du budget communal du comptable public sont compatibles en dépenses et en recettes.



Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de **432 101.80 €** en section de fonctionnement et par un excédent de **515 924.74 €** en section d'investissement.

Le résultat de clôture se solde par un excédent global de **432 101.80 €** en section de fonctionnement et un excédent global de **313 808.16 €** en section d'investissement.

Après que le Maire a quitté la salle, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif communal 2020.

### Vote des taux d'imposition de l'année 2021

M. le Maire explique que la réforme de la fiscalité directe locale se poursuit en 2021. Aujourd'hui, la taxe d'habitation sur les résidences principales a disparu au bénéfice de 80 % des contribuables. Pour les 20% des ménages restants, la suppression de cette taxe se déploiera jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes se voient transférer en 2021, le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire. Chaque commune se voit donc transférer le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties (15 %) qui vient s'ajouter au taux communal.

En référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts, il revient au Conseil Municipal de voter, chaque année, le taux des impôts directs locaux.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales signifie que les communes n'ont plus à voter ce taux, y compris pour les 20 % de foyers qui s'en acquittent encore. Aussi, le taux 2019 s'applique automatiquement pour ces contribuables ainsi que sur les résidences secondaires.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des impôts directs locaux sur les propriétés bâties et non bâties pour l'exercice 2021 et de tenir compte du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

### Vote du budget prévisionnel communal 2021

L'assemblée, à l'unanimité VALIDE le Budget Prévisionnel 2021 tel que présenté :

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT = 1 100 000 €

■ SECTION D'INVESTISSEMENT = 1 514 000 €

Les principaux investissements de l'année concernent les travaux de toiture et de rénovation de la salle du Pontrais, l'acquisition de la Croix-Blanche, l'élaboration d'un plan-guide de notre centre-ville.

### Acquisition du bien « La Croix Blanche ».

M. le Maire rappelle que le bien de la « Croix Blanche » située Grande Rue, est à acquérir suite au dépôt de bilan des précédentes exploitantes, et ce afin de pouvoir développer un projet global intégrant plusieurs activités commerciales et plus largement économiques.

L'assemblée, à l'unanimité, valide l'acquisition du bien dit de « la Croix Blanche » appartenant à la SCI La Croix Blanche pour un montant de 330 000 €. Les frais supplémentaires dits « de notaire » sont évalués à 6 000 € maximum. La dépense est prévue en section d'investissement du budget principal.

Dans le cadre de l'AMI du Département « Cœur de Ville – cœur de bourg », M. le Maire propose de présenter une demande de subvention pour ce projet pour un montant de 168 000 €.

L'acquisition est une première étape, la deuxième consistera, à partir de l'automne à développer un projet global (programmation) quant au devenir du bâtiment, puis la troisième phase résidera dans le recrutement d'un architecte pour travaux.



Ce projet fait partie de la réflexion préalable sur l'évolution du centre-ville menée par le Conseil Municipal depuis le début de l'année, avec le soutien du CAUE. Le cahier des charges pour la commande d'un plan-guide l'intégrera.

L'assemblée, à l'unanimité, valide la demande de subvention et le plan de financement tels que présentés et autorise M. le Maire à signer tout acte y réfèrent.

## Convention financière – réfection de chaussée Le Gâvre – CD44.

M. le Maire rappelle que tous les conseillers ont reçu le projet de convention.

Dans le cadre des travaux d'aménagement en entrée sud du Gâvre, le Département remboursera une partie des dépenses engagées par la commune. La convention prévoit en effet la participation du Département pour la prise en charge de la réfection de la structure et revêtements de chaussée, participation qui est fixée à 113 126 € TTC.

Ceci correspond à une contribution maximum, révisions comprises et au montant toutes taxes comprises envisagé, pour reprendre la structure sur les parties défailtantes, pour reprofiler ou raboter le revêtement existant et pour réaliser une couche de roulement générale en béton bitumeux semi grenus (BBSG) sur les seules emprises routières existantes avant aménagement.

L'assemblée, à l'unanimité, valide la convention entre la commune et le Département sur la réfection de chaussée au Gâvre. La recette sera prévue en section d'investissement du budget principal



## Conseil municipal du 22 avril 2021

### Avis sur l'enquête publique complémentaire portant sur la réouverture de la carrière du Tahun.

M. le Maire rappelle les grandes lignes de ce projet et précise que par délibération du 5 février 2020, le conseil municipal du Gâvre avait émis un avis défavorable sur le projet initial.

Le dossier technique complet a été transféré aux conseillers municipaux en annexe de l'ordre du jour.

L'assemblée, après en avoir débattu, prononce un avis défavorable sur le projet de réouverture, à l'unanimité, et ce, étant donné les imprécisions du dossier technique, n'apportant pas de réponses claires sur un certain nombre de points en particulier sur :

- La réorientation du trafic des camions vers la RD42 qui va possiblement générer :
  - Un passage intensif des poids lourds dans le bourg du Gâvre,
  - Une mise en danger des piétons et des usagers,
  - Des difficultés de croisement des véhicules,
  - Une incompatibilité avec le projet d'aménagement du centre-ville en cours,
  - Des vibrations occasionnées par les camions.
- L'objectivité des auto-contrôles de qualité de l'exploitant (eau, déchets, air) et du risque de pollution des eaux superficielles et souterraines lié à l'enfouissement des déchets, qui n'est pas assurée ; ainsi que le manque d'études hydrogéologiques (quant à la présence d'eau potable notamment)
- Enfin, sur l'impact très largement négatif de l'exploitation de la carrière sur le développement de l'activité touristique de la commune.

### Création d'un poste permanent (référént service Enfance) et modification du tableau des emplois

M. le Maire explique que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du fonctionnement des services périscolaire, ALSH, et scolaire du Gâvre, il convient de recruter un poste de référént.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière animation ou technique aux grades d'agent technique ou adjoint d'animation.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

L'assemblée à l'unanimité valide la création d'un emploi permanent de référént du service Enfance à temps non complet (27/35ème) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### Dénonciation de la convention Commune / les P'tites Fourchettes

L'association les P'tites Fourchettes a fait savoir par courrier en date du 26 octobre 2020 à la Commune du Gâvre son souhait de ne plus assurer la gestion de la restauration scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer pour dénoncer la convention en date du 22 septembre 2020 portant sur « la gestion du temps midi » dans son ensemble (incluant le repas aux élèves) établie entre la commune et l'association des P'tites Fouchettes.

L'assemblée, à l'unanimité, valide l'expiration de la convention précitée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Par ailleurs, M. le Maire, Mme l'adjointe à l'Enfance Ingrid Penhouët, et les conseillers municipaux remercient les bénévoles actuels et anciens d'avoir, pendant de nombreuses années, organisé le service de restauration des élèves du Gâvre.

## Création d'un service public administratif de restauration scolaire et collective

M. le Maire explique que le service de restauration scolaire est considéré comme un Service Public Administratif à caractère facultatif dont l'organisation relève de la compétence des collectivités territoriales.

Dans le prolongement de la fin de la convention Commune / association P'tites Fourchettes, la régularisation passe par la création du service public de restauration scolaire et collective par délibération du conseil municipal (puis par le choix par la même assemblée, de son mode de gestion).

L'assemblée, à l'unanimité, approuve la création d'un service public administratif de restauration scolaire et collective pour les écoles Charles Perron et Saint Pierre du Gâvre.

## Choix du mode de gestion du service de restauration scolaire et collective

Les communes peuvent exploiter des services publics administratifs, soit directement, soit dans le cadre d'une délégation de service public. Il est de la compétence du conseil municipal de déterminer le mode de gestion retenu.

■ **Délégation de service public (DSP) :** contrats administratifs par lesquels une personne morale de droit public confie à une personne publique (une autre administration publique – ou privée) – qui peut être un particulier ou une entreprise – la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité pour une durée limitée. Il est rémunéré par les recettes d'exploitation du service.

### ■ La régie directe

Les services en régie n'ont aucune personnalité juridique propre : c'est la collectivité dont ils relèvent qui est titulaire des droits et obligations nés de leurs activités.

Les services en régie dépendent directement de la collectivité : le maire est responsable du fonctionnement des services. Ils n'ont aucune autonomie au plan financier.

Ce procédé de gestion permet donc à la collectivité de conserver la maîtrise des décisions et de garantir l'application des grands principes du service public :

- Principe de continuité : le service public justifie son existence dans les réponses qu'il apporte aux besoins du citoyen.
- L'adaptabilité : ce principe implique une évolution du service public dans le temps pour s'adapter tant aux progrès de la technique qu'à l'évolution de la demande sociale.
- L'égalité de traitement : le service public interdit toute forme de discrimination entre les usagers placés dans une situation identique.
- La neutralité.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de la reprise des activités de l'association les P'tites Fourchettes dans le cadre de ce service public et approuve le choix du mode de gestion de ce service en régie directe.

## Questions diverses : Point d'information sur la situation du camping.

M. le Maire explique que la municipalité a décidé de rompre le bail commercial liant la commune avec la gérante actuelle, en l'informant en septembre 2020, avec effet au 31 mars 2021.

La gérante a contesté les termes de cette rupture (en mars 2021) ce qui est son droit. Cependant, les lieux n'ont pas été libérés, suite à l'état des lieux et la remise des clés.

M. le Maire précise que la commune s'est attachée les services d'un avocat spécialiste.

Enfin, au vu de la situation, le camping restera fermé pour la saison 2021. ■

# Conseil municipal du 3 juin 2021

## Restaurant scolaire du Gâvre - création de 4 postes permanents

M. le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la reprise des activités de l'association les P'tites Fourchettes par la Commune du Gâvre, dans le cadre d'un service public en régie directe,

Considérant le transfert des salariés au regard de leur situation initiale (CDI, temps de travail...),

Considérant les entretiens effectués avec chaque salariée de l'association, et leur choix clairement énoncé,

Vu le transfert au Comité Technique du CDG 44 du projet de la présente délibération,

M. le Maire propose, afin de faire fonctionner le nouveau service de restauration collective, la création des emplois suivants, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

GRADE	Fonction	Temps non complet	
Adjoint technique territorial	Aide cuisinier polyvalent	19.22/35 <sup>e</sup>	CDI
Adjoint technique territorial	Agent polyvalent de restauration	4.70/35 <sup>e</sup>	CDI
Adjoint technique territorial	Agent polyvalent de restauration	13.10/35 <sup>e</sup>	CDI



Ces emplois seront pourvus par les agents transférés dont les contrats de droit privé deviennent des contrats à durée indéterminée de droit public selon le contrat initial.

Par ailleurs, considérant que l'une des salariées a souhaité faire valoir son droit à licenciement à l'occasion du transfert, M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi permanent à compter du 23 août 2021 :

GRADE	Fonction	Temps non complet	
Adjoint technique territorial	Cuisinier	22.00/35ème	CDD ou mutation

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition de M. le Maire et d'approuver le nouveau tableau des effectifs permanents.

## Restauration collective (scolaire et portage de repas) : fixation des tarifs 2021-2022 à compter du 2 septembre 2021

Par délibération du 22 avril 2021, le Conseil Municipal du Gâvre a décidé la création d'un Service public administratif de restauration scolaire et collective et la reprise en régie directe de ce service. Ce service est facturé aux familles ainsi qu'à l'association AFR en charge du service de portage de repas sur les communes de Vay, la Grigonnais et le Gâvre.

Les tarifs municipaux sont votés pour l'année scolaire. M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs votés par l'association les P'tites Fourchettes jusqu'à juillet 2021.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 comme suit :

TYPES DE REPAS	TARIFS 2021-2022
Repas enfants	4.10 €
Repas majoré (en cas de réservation hors délai ou non effectuée)	5.20 €
Droit de plateau (en cas PAI, lorsque l'enfant amène son panier repas : prix correspondant à l'encadrement de l'enfant)	1.50 €
Repas « portage » (facturation à l'association AFR)	5.90 €

8

## Vente de deux biens Lotissement de la Croix Rouge

M. le Maire explique que ces deux biens, appartenant au domaine privé de la commune, ne sont plus loués suite aux départs des locataires courant 2020.

Dans le cadre du projet d'achat du bâtiment de la Croix Blanche, ces cessions prévues au BP 2021 ont pour objectif d'équilibrer le budget global dépenses / recettes de l'opération.

M. le Maire rappelle que les biens ont été estimés par notaire (à plus ou moins 5%) ainsi :

■ 115 000 € (8 bis Croix Rouge)

Maison type de 87 m<sup>2</sup> comprenant hall, cuisine, 1 chambre, WC, séjour, salle de bains, garage, jardin.

■ 40 000 € (5 bis Croix Rouge)

Maison type 3 (132.05 m<sup>2</sup>) comprenant hall, cuisine, 2 chambres, WC, séjour, salle de bains, garage, jardin.

Après négociations, le bureau municipal et le futur acquéreur se sont entendus sur les montants ci-dessous que M. le Maire propose à l'assemblée de valider :

■ 109 000 € (8 bis Croix Rouge)

■ 133 000 € (5 bis Croix Rouge)

Les prix sont « net vendeur ».

Considérant cette proposition et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession des deux biens ; la recette sera inscrite au budget communal 2021. ■



Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie en version papier et au format informatique sur le site [www.legavre.fr](http://www.legavre.fr)

**Prochain conseil : Jeudi 2 septembre 2021 à 20H00 dans la salle du Pontrais.**





## Travaux entrée de ville

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la route de Blain, des sondages réalisés en amont ont mis en avant une vétusté du réseau d'adduction d'eau potable sur ce tronçon. Atlantic'eau, le syndicat en charge de la gestion de ces réseaux, a donc décidé de remplacer ces canalisations sur la portion de route départementale entre la rue Maurice Briand et le carrefour de la rue du chêne de la Messe, ce qui va induire une prolongation de la durée de ce chantier.

**Le planning, en cours de validation, pourrait être celui-ci :**

- Interruption des travaux d'aménagement entre l'étang et rue du chêne de la messe vers le 30 juin
- Fin des travaux d'assainissement eaux usées aux alentours du 31 juillet
- Travaux de remplacement des conduites eau potable aux alentours du mois d'octobre pour une durée de 10 semaines
- Reprise des travaux d'aménagements au printemps 2022, avec création des bordures et des dispositifs de ralentissements, avant application des enrobés vers le mois de juin

La commission voirie comprend la gêne occasionnée. ■

## Aménagement du cimetière

**Concernant le projet d'aménagement du cimetière, après un travail en collaboration avec les habitants du Gâvre et grâce à leur investissement, nous avons pu élaborer une réflexion au plus proche des usagers du cimetière :**

- Mise en accessibilité des allées
- Végétalisation du cimetière
- Valorisation du patrimoine
- Mise en place de points d'eau et corbeilles
- Revalorisation du jardin du souvenir et de la zone des enfants
- Mise en place de bancs et d'abris
- Remise en état des portails et création d'un nouvel accès
- Création d'une charte d'utilisation des produits et de l'entretien

**Les travaux vont être réalisés en 2 phases :**

- Cet été, une première phase de travaux va commencer en procédant au nettoyage des murs et à la remise en état des portails.
- Au cours de l'année 2022, après le vote du budget, nous prévoyons la continuité des travaux que nous avons répertoriés.

Le coût total des travaux est estimé à 202 000 euros.

Une partie des travaux sera réalisée en régie, par les services techniques (les plantations et la pose du mobilier)

Nous souhaitons continuer à nous rencontrer au fur et à mesure de l'évolution des travaux, afin d'avoir un suivi sur ce projet, notamment sur la réflexion de la création d'une Charte d'utilisation.

Nous tenons à remercier tous les Gâvrais(es) qui ont accepté de travailler à nos côtés.

*L'équipe municipale.* ■

## Le rucher municipal

Nous vous en parlions dans le dernier numéro, c'est fait : le rucher municipal a vu le jour. A l'occasion d'un atelier participatif, la commission travaux a fabriqué et installé un enclos à côté du terrain des fêtes. Trois ruches ont été achetées par la commune et peintes par les enfants de l'accueil périscolaire, les socles ont été fabriqués par les services techniques. Les butineuses sont donc bien installées depuis le mois d'Avril.

A ce jour, 11 bénévoles ont rejoint le collectif et participent régulièrement à des ateliers pédagogiques dispensés par Damien Galliot. Nadège Bouvier nous aide également à prendre soin des abeilles et à entretenir les ruches. ■



## Centres-villes en projet : donnez votre avis !

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) engagée en novembre 2020 par la Communauté de Communes de la Région de Blain et les communes de Blain, Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerai se poursuit, avec le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur l'habitat.

Afin de mener cette étude au plus près de vos besoins, plusieurs enquêtes, ouvertes à tous les habitants du territoire, sont proposées. La première, centrée sur l'habitat, est disponible du samedi 10 juillet et jusqu'au vendredi 10 septembre sur le site de la Communauté de Communes.

<https://www.pays-de-blain.com/centres-villes-en-projet>

Elle est également accessible en flashant le **QR Code** qui figure sur cette page ou en appelant le **0 805 386 966** (numéro gratuit) pour les personnes préférant répondre au questionnaire par téléphone.





## La Commission Culture de la Mairie

vous invite à noter dans vos agendas :



**Samedi 3 juillet**, nous avons retrouvé le plaisir de la culture grâce aux Trentemouz'arts qui nous ont parlé d'amour ! Le lieu était propice au romantisme puisque situé en plein air, à la Guinguette près de l'étang.

**Samedi 28 Août**, rendez-vous sur le terrain des fêtes, près de l'étang à partir de 18h30 et appréciez votre pique-nique dans une ambiance musicale et conviviale. **La projection du film du cinéma de plein air** se fera à partir de 21h30. Pensez à vous munir de votre transat et votre plaid ! Après Hugo Cabret en 2016, Arrietty le petit monde des charpeurs en 2017, Le Cerveau en 2018, Le promeneur d'oiseau en 2019, quel sera le film projeté cette année ? Surprise ! Vous voulez un indice ? Observez l'affiche !

**Vendredi 17 Décembre** à partir de 19h Place du Muguet, **la Fête des Lumières**. Au programme, calèche, marché artisanal et spectacle hautement chaleureux !

Si vous êtes artisan local et souhaitez exposer, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie à l'adresse suivante : [mairie@legavre.fr](mailto:mairie@legavre.fr) ■

## Le complexe sportif

Les travaux au complexe sportif débuteront vers Septembre/Octobre 2021.

Ces travaux consisteront à :

- remplacer la couverture sur l'ensemble du complexe excepté la salle JP Sansoucy et salle de l'Etoile ;
- installation d'une nouvelle centrale incendie avec détection de fumée ;
- remplacement de la toile tendue, réfection des peintures et de l'éclairage dans la salle du Pontrai ;
- révision de l'éclairage dans le hall, les vestiaires et sanitaires. ravalement de façade.

Durant ces travaux l'accès à la salle du Pontrai et aux vestiaires/sanitaires sera perturbé. ■

## Le Conseil Municipal des Enfants

Et voilà encore un mandat qui touche à sa fin. L'équipe a rencontré de nombreux obstacles avec la COVID. Les jeunes conseillers n'ont pu assister à aucune cérémonie, des réunions ont dû être suspendues, et leurs projets de départ tout simplement abandonnés. Et malgré cela, ils ne se sont pas laissés abattre ! Ils ont remonté leurs manches et travaillé d'arrache-pied pour rebondir et trouver de nouvelles idées. Des idées pleines de panache et qui vont perdurer après leur mandat.

Des séances de travail ont dû se rajouter afin de finaliser leurs projets, et ils l'ont fait avec plaisir et dans la bonne humeur !

### Commission Penser aux autres :

Ils ont travaillé sur une vidéo pour mettre en scène les gestes barrières mais aussi d'autres saynètes qui démontrent comment on peut aider nos proches, nos voisins, nos amis...

### Commission Évènements :

Vous pensez tout connaître du Gâvre et de son histoire ? Grâce à des petites vidéos, bientôt visibles sur le site de la mairie, vous pourrez découvrir l'histoire de notre commune et en apprendre encore. Merci à nos jeunes historiens !

### Commission Environnement :

Après avoir travaillé sur le tri des déchets, les enfants de la commission ont organisé une chasse aux déchets le 19 juin. Plusieurs équipes, armées de gants et de sacs poubelles, ont sillonné les rues du Gâvre. Nous avons ainsi collecté 24 kg 400 et 27 masques jetables...



Comme le disent si bien les jeunes conseillers : "Et si on arrêtait de « se » polluer ?" L'environnement est une cause commune et nous devons protéger notre Terre...

Déjà deux ans de passés, il est temps de penser aux prochaines élections du Conseil Municipal des Enfants. Le CME permet à nos enfants de participer à la vie de la commune. Ils représentent les enfants du Gâvre, font part de leurs projets et travaillent conjointement avec leurs homologues adultes. Une expérience à vivre, des projets à mener... Si votre enfant désire être candidat, il pourra à la rentrée prochaine se faire connaître et déposer sa candidature. ■



## Restaurant scolaire

Depuis 1986, le service de restauration scolaire du Gâvre était géré par une association de parents d'élèves des deux écoles. De nombreux bénévoles se sont succédé au fil des années, qu'ils soient tous remerciés de leur investissement.

A la demande de l'association des P'tites Fourchettes, la mairie reprend en charge la gestion de ce service à partir de la rentrée scolaire 2021, avec le même souhait de proposer aux enfants des repas cuisinés sur place, sains et variés, avec des produits locaux et bio autant que possible, dans le respect de la Loi Alimentation.

Les salariées de l'association qui le souhaitaient deviennent désormais des agents municipaux, qui continueront à accompagner les enfants lors des trajets écoles-restaurant scolaire et lors des repas. Ghislaine Thébaud ne souhaitant pas poursuivre, un nouveau cuisinier vient rejoindre l'équipe : laissons-le se présenter :

*Je m'appelle Erwan Couvrand, j'habite Quilly et j'ai deux enfants de 7 et 5 ans. Après 13 ans comme animateur nature à la Ducherais (Campbon), j'ai souhaité me reconvertir comme cuisinier. J'ai toujours aimé cuisiner et faire plaisir. Je suis partisan d'une cuisine maison, qui propose des repas de qualité. Je souhaite à travers la cuisine, éduquer à une alimentation qui prend en compte les problématiques environnementales : produits de saison, bio et le plus possible locaux, lutte contre le gaspillage, valorisation des déchets.*



Passage de relais dans les cuisines entre Ghislaine et Erwan

C'est également au restaurant scolaire que sont confectionnés les repas servis par l'AFR pendant les périodes scolaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le tarif du repas demeure inchangé à 4.10 euros.

**Tous les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune.** ■

## Réouverture de la Guinguette cet été !

La Guinguette fait de nouveau son show depuis juin et jusqu'à fin septembre grâce aux associations gâvraises qui se relayent les dimanches après-midis pour proposer animations et restauration. Merci à ces associations de faire vivre ce lieu d'échange et de partage ! ■



## APEL – OGEC de l'école Saint Pierre

Bonjour à tous,

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les membres sortants des bureaux pour leur temps donné et leur aide apportée.

En cette nouvelle année, nous accueillons quatre nouvelles personnes au sein de l'OGEC : Morgane Fredouelle-Lecire, Cyrille Gbale, Audrey Simon, Nicolas Rigaud ainsi que David Ryo.

L'APPEL remercie les sortants de l'APEL et la Bienvenue à Julie Musso-Glinel et Ellénita Rouzioux.

Malgré cette situation particulière, nous avons continué à organiser des matinées travaux en respectant le protocole sanitaire, un grand merci aux familles qui participent à rendre notre école toujours plus accueillante pour nos enfants.

Nous restons fidèles à nos travaux, tous les samedis d'avant les vacances scolaires, afin d'entretenir notre école. Ce sont des moments sympas, avec les parents et les enfants parfois.

Pendant cette période compliquée, nous n'avons pu organiser de manifestations ; de ce fait nous avons effectué des ventes par correspondance (gâteaux Bijou, saucissons, plantes...). La classe transplantée a également été annulée. Afin de compenser cette annulation ainsi que la kermesse nous prévoyons une grande sortie scolaire le 25 juin ainsi qu'une journée festive avec des animations, une tombola et de belles surprises pour les enfants le 29 juin.

De plus, l'école ouvre ses portes aux familles hors commune.

**Pour nous contacter ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :**

**Le site internet de l'école :** <https://ecolesaintpierreredugavre.wordpress.com>

**La page Facebook :** Ecole St Pierre – Le Gâvre

**L'adresse mail de l'OGEC :** [ogec.legavre@gmail.com](mailto:ogec.legavre@gmail.com)

Vous pourrez également venir échanger avec nous à la Guinguette le 27 juin. ■



## Amicale Laïque

L'amicale Laïque est une association loi 1901 de parents d'élèves de l'école Charles Perron, qui a pour but, par ses diverses actions, de récolter des fonds pour les enfants (matériels, sorties scolaires...).

Celle-ci a été créée en 1952 par Marcel CHATELAIN alors maire du Gâvre, épaulé de Arsène GAUTIER, Louise AVENARD ET Pierre MEREL. 19 présidents et co-présidents succéderont.

Aujourd'hui, l'amicale est représentée par deux présidents : Jérôme ROUAUD et Nicolas BARBAN.

Plusieurs événements se sont créés au fil du temps dont :

### La rando du chêne au duc :

C'est notre événement le plus important de l'année. Celui-ci a commencé en 1992 avec 150 participants et un circuit VTT. Aujourd'hui, nous accueillons jusqu'à 2000 personnes avec 3 circuits VTT, 2 circuits marche, et 1 circuit course à pied.

C'est un moment que nous préparons longtemps en amont et qui nécessite l'aide précieuse de 150 bénévoles (parents, grands-parents, anciens parents, sympathisants) pour être prêt le jour J. C'est pour cela que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour nous aider.

La prochaine édition, qui aura lieu le dimanche 31 octobre 2021, se déroulera avec certaines nouveautés comme l'inscription en ligne.

### Le loto de Noël

Longtemps présent juste avant les fêtes de fin d'année, celui-ci a été arrêté car l'équipe était trop réduite pour le mener à bien ! Nous organisons à la place des actions comme la vente de sacs ou de gâteaux.

### Un char pour le défilé de la fête du muguet :

C'est traditionnel, à l'occasion de cette manifestation, organisée par le comité des fêtes, nous confectionnons un char, en général sur le thème travaillé par nos enfants à l'école.

Plusieurs samedis matins sont nécessaires, où tout le monde est invité à y mettre sa touche, donner des idées, dans une ambiance participative.



### La fête de la jeunesse

Nous célébrons la fin de l'année scolaire sur le site de la Génestrie, c'est un moment festif avec le spectacle des enfants sur le podium. Des échanges familiaux qui se font autour de jeux de kermesse où chacun y trouve son plaisir.



**Pour mener au mieux tous ces projets, pérenniser l'amicale laïque, et s'associer dans une belle aventure, nous recherchons de nouveaux parents !**

Pour nous rencontrer, nous sommes disponibles sur la page Facebook @amicalelaïquecharleperron, au 07 82 14 92 32, à [alle-gavre@yahoo.fr](mailto:alle-gavre@yahoo.fr) ou à l'école. ■

## Les P'tites Fourchettes

Ce n'est pas sans émotions que nous publions ces quelques lignes...

En effet, après 35 ans de bons et loyaux services, l'association AGCG devenue association des P'tites Fourchettes rend son tablier. Ce dernier ne sera pas totalement remisé mais il sera porté par la municipalité à partir de la rentrée 2021.

Toutes ces années, les bénévoles ont fourni l'énergie nécessaire afin de permettre le service de repas de qualité, en privilégiant les produits bio et locaux, aux enfants des deux écoles. Mais les temps sont devenus difficiles pour le bénévolat où les normes sont de plus en plus complexes et les bénévoles de plus en plus rares !

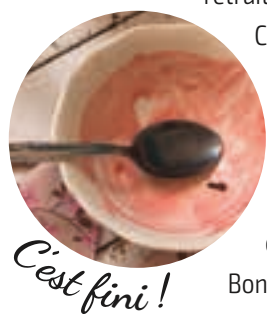
C'est donc en reprenant nos valeurs et nos salariés que la municipalité assurera en septembre la continuité aux services de nos bambins.

A noter toutefois le départ en retraite de Michèle depuis le mois de mars et une pré-retraite annoncée pour Ghislaine. Bonnes retraites mesdames !

C'est avec cœur que nous remercions l'ensemble des parents bénévoles qui ont œuvré durant toutes ces années.

Nous adressons également un grand merci à l'ensemble de nos salariées à qui nous souhaitons bonne route aux côtés de leur nouvel employeur.

Bonnes vacances à toutes et à tous ■



LES P'TITES FOURCHETTES  
Association de Parents de l'École St Pierre

## Comité des fêtes

L'année 2021 ressemble beaucoup à celle passée.

Nos manifestations habituelles, comme le loto en janvier, la Fête du Muguet les 1<sup>er</sup> et 2 mai ont dû être annulées.

Notre traditionnel repas de remerciements en septembre n'aura pas lieu. Mais cependant venez nous rejoindre à la guinguette le dimanche 12 septembre prochain !

Nous espérons vivement vous retrouver tous, public et bénévoles, pour les animations futures.

Le Comité des Fêtes vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt.

Bienvenue à Jean-Pierre PINEAU qui a rejoint l'équipe.

PS : La location de matériel reste possible pour vos réunions dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Responsable : François CORLAY 06 56 88 95 50 ■



## Fête de la forêt

Notre association a pour but d'organiser une fois par an La Fête de la Forêt, cette fête se tient généralement le 3<sup>ème</sup> dimanche de Juillet, sur le terrain des fêtes.

Cette fête est l'ancienne kermesse paroissiale, elle a fêté ses 80 ans en 2018. A ses débuts, elle était organisée par les parents d'élèves de l'école St Pierre.

Celle-ci ayant beaucoup évolué, notamment au début des années 80, il a été nécessaire de créer une association dédiée uniquement à l'organisation de cette fête, ce qui fut fait en 1985, et naturellement elle prit le nom de « Fête de la Forêt ». Le bureau est constitué d'une vingtaine de membres (parents d'élèves actuels et anciens, anciens élèves de l'école St Pierre, et autres volontaires).

Le but de la manifestation est de récolter des fonds afin de participer au soutien financier de l'École St Pierre, mais aussi à payer une partie du chauffage de l'église et à faire un don pour la Lutte contre le Cancer.

La Fête de la Forêt s'articule en une journée complète et son déroulement est le suivant :

- Messe en plein air animée par des cors de chasse en fin de matinée
- Le midi, repas ( préparé sur place ) avec animation
- L'après-midi spectacle équestre, jeux en bois, métiers en rapport avec le bois ( sabotier, sculpteur, charpentier, etc... ) et bien sûr de nombreux jeux typiques des kermesses
- En début de soirée, mini concert puis repas et spectacle équestre de nuit

Bien sûr, l'organisation et la réussite de cette fête nécessitent la contribution de nombreux bénévoles, ils sont un peu plus de 200. Ces bénévoles sont en majorité des Gâvrais de toutes générations, mais on y trouve aussi des gens venus de l'extérieur venus pour le côté convivial de la fête, et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. En effet, hormis le jour J, la préparation de cette fête dure sur les 3 week-ends précédents et le démontage le lendemain.

Pour les remercier de leur participation, tous les bénévoles sont conviés à un Pot au Feu géant organisé début Novembre.

L'association possède aussi une grande quantité de vaisselle qu'elle prête à ses bénévoles et qui peut être louée pour les autres.

L'ensemble du bureau vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous. ■



## Retroplay44

### Festival Retroplay, Opérations Retrosmile, voici des news !

Les activités de chacun reprennent peu à peu avec l'envie d'une vie presque normale.

Il y a encore de nombreuses inconnues concernant l'évolution de la pandémie. L'impact de la crise sanitaire est un frein pour œuvrer sereinement, nous avons prévu une édition du Festival Retroplay pour 2021, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que ce ne sera pas possible et que nous ne prenons pas le risque de lancer la machine. Nous ne sommes pas certains de garantir la sécurité des visiteurs, d'avoir suffisamment de partenaires présents et d'amortir financièrement le Festival. Les directives du protocole sanitaire concernant l'événementiel nous imposent des restrictions qui font que l'édition 2021 est beaucoup trop complexe à organiser. Un exemple, « pas de surfaces de contacts non désinfectées entre deux joueurs », autant vous dire qu'avec près de 300 machines de jeux, c'est ingérable. **Nous ne proposerons pas une édition du Festival Retroplay au rabais.**

**Cela n'est que partie remise, nous profitons donc de cet article pour vous annoncer que la prochaine édition du Festival Retroplay se déroulera sur le week-end du 22 et 23 Octobre 2022**, le 4e week-end d'Octobre comme lors de notre 1ère édition en 2017.

Et en attendant ? Hé bien, nous continuons bien sûr les opérations Retrosmile.

Depuis notre dernier article nous avons, comme prévu, mis à disposition le flipper "The Simpson's" et la borne d'arcade "Cruis'n World" au Foyer d'Accueil Médicalisé de Bouvron.



Nous avons également mis en place une game room avec plusieurs bornes d'arcades pendant un mois, à l'ESEAN (Etablissement de Santé pour Enfant et adolescent la région Nantaise) de Nantes dans le cadre de la fête du sourire organisée par l'APF (Association des Paralysés de France).

Le foyer du Martrais a également accueilli le flipper "The Simpson's" pendant plus d'un mois. Encore de beaux sourires chez les patients ainsi que chez les soignants qui les accompagnent et donc bien sûr ... pour les membres de notre association.

Nous avons lancé dernièrement une cagnotte participative en ligne afin de financer un nouveau flipper pour nos opérations RetroSmile. Il s'agit du nouveau flipper « The Mandalorian » sur le thème de la fameuse série issue de l'univers Star Wars. Nous comptons sur le soutien des Gâvrais, vous pouvez faire un don en passant par notre site internet : [www.retroplay.fr](http://www.retroplay.fr)



<https://www.helloasso.com/associations/retroplay/collectes/flipper-the-mandalorian-pour-nos-operations-retrosmile>

Pour cet été, une nouveauté pour nous puisque nous serons partenaires du centre de loisirs des Genêts du Gâvre, nous allons proposer aux enfants à l'occasion de deux journées de découvrir nos univers vidéoludiques et leurs histoires.

Nous sommes toujours à la recherche de forces vives pour rejoindre l'équipe de l'association.

Alors, geek ou moins geek ? Fasciné par notre Festival ou motivé pour apporter des sourires à ceux qui ne peuvent pas venir à nous ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous souhaitons un bel été avec de merveilleux moments en famille et entres amis.

Si vous souhaitez devenir partenaire du Festival Retroplay ou tout simplement nous faire un don, contactez-nous sur notre site internet : [www.retroplay.fr](http://www.retroplay.fr) ou sur notre page Facebook @retroplay44 ou encore par téléphone : 06 26 30 38 15.

Cyril BERTAT pour l'équipe de l'association Retroplay44 ■

## A l'asso du bois

Bonjour à vous tous,

Après encore une année spéciale, nous avons décidé de vous redonner goût à la vraie vie ; pour cela " à l'asso du bois " vous donne rendez-vous le **samedi 31 juillet** pour notre " **guinguette party** " de 16h à 22h, et tout cela dans le respect des protocoles en vigueur. Au programme, musique, petite restauration, divers jeux seront mis à votre disposition ; nous tenons à donner un aspect familial à cette journée, nous vous proposons aussi de venir avec vos transats ou autre pour profiter de cette agréable journée. Nous comptons sur votre présence, à très bientôt, bonnes vacances et bel été à vous !

Toute la team de l'asso. ■

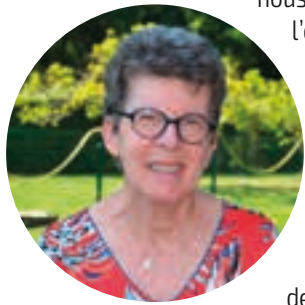
## ACAG (association des commerçants et artisans du Gâvre)

**L'A.C.A.G est heureuse de pouvoir vous annoncer que la fête des Châtaignes aura bien lieu cette année.**

Interview réalisée par M Charles Bidaud

### Sans les bénévoles de l'ombre, pas de fêtes !

Sans en avoir encore la certitude, mais avec bon espoir de pouvoir la tenir, nous travaillons déjà à la préparation de notre Fête des châtaignes 2021, elle se déroulera le 17 Octobre 2021. Notre équipe dirigeante met tout en oeuvre pour que le succès de cette fête, qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs, soit de nouveau au rendez-vous. Mais l'organisation et la réussite de la Fête des châtaignes, comme toutes les autres fêtes populaires, ne repose pas que sur une poignée de dirigeants animés par l'envie de faire. Sans la participation de nombreux et fidèles bénévoles, nous ne serions rien, nous ne ferions rien ! Ces bénévoles de



l'ombre, petites mains discrètes, qui oeuvrent en coulisses, souvent la veille, le jour de la fête et le lendemain, sont la clé de notre réussite.

**Moïsette Macor** en est un exemple parmi tant d'autres. Elle oeuvre, aussi discrète qu'efficace, au sein de multiples associations depuis des décennies « *C'est dans ma nature : j'ai toujours bien aimé rendre service. A l'école, dès l'âge de 8 ans, j'accompagnais les plus petits et je les aidais à s'habiller* » confie notre septuagénaire. Et c'est ainsi depuis plus de 60 ans ! Moïsette s'accommode parfaitement de l'ombre affectueuse que peut lui faire Mino, son charismatique époux, également très impliqué dans la vie locale. « *Vers l'âge de 15 ans, au Coudray où je suis née, je me suis investie dans le théâtre, la Jeunesse Agricole Catholique (JAC)...* ». Au Gâvre, devenue mère de famille, c'est tout naturellement que Moïsette a apporté sa discrète, mais efficace et durable participation à l'association de parents d'élèves, au fonctionnement de la cantine, à la fête de la forêt, dont elle sera trésorière pendant 10 ans... Et bien sûr, à la fête des châtaignes, depuis sa création, il y a une bonne trentaine d'années. En parallèle à tous ces engagements tenus dans l'ombre, Moïsette était aussi très présente au sein de la paroisse : animation des messes, entretien de l'église... Et surtout, 30 ans d'accompagnement des familles en deuil, au moment des sépultures. Au mois d'octobre, Moïsette sera comme chaque année depuis 30 ans, au stand des galettes saucisses ! « *J'ai plaisir à faire plaisir* » avoue notre exemplaire bénévole.

Nous sollicitons toutes les personnes (adhérents ou bénévoles) souhaitant nous rejoindre pour cette belle aventure et nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé à faire grandir cette fête.

**Pour nous contacter :**

**acaglegavre@gmail.com - Tel 06 80 20 55 15 ■**

## Le Gâvre Tennis de Table



Une saison blanche à nouveau pour le tennis de table : les compétitions ont été interrompues depuis octobre dernier et n'ont malheureusement jamais pu reprendre.

En janvier, nous avions repris les entraînements pour les jeunes, mais ils étaient à nouveau suspendus 15 jours plus tard.

Depuis le 25 mai, nos jeunes ont pu reprendre la direction de la salle, et à nouveau taper dans la petite balle. Quel soulagement pour eux et quel plaisir pour les encadrants de les revoir ; ils ont tous grandi !!!!

Depuis le 11 juin, ce sont les adultes qui ont repris le chemin des entraînements, pour 3 semaines avant les vacances estivales qui, je l'espère, permettront à tout le monde de décompresser de cette période difficile.

Le tennis de table tiendra la GUINGUETTE le dimanche 29 Août, venez nombreux !!

Les entraînements reprendront en septembre comme d'habitude le mardi soir de 19h à 20h15 et le vendredi soir de 20h30 à 22 heures.

Venez nombreux prendre du bon temps en jouant au tennis de table.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

**Renseignements et inscriptions auprès de Bertrand Meignen : [bertrand.meignen@wanadoo.fr](mailto:bertrand.meignen@wanadoo.fr) ou 06 99 52 55 20. ■**

## Tennis Club Gâvrais

Les conditions vont redevenir plus propices aux activités sportives : aussi, si vous souhaitez vous mettre ou vous remettre au tennis, c'est possible.

Le terrain extérieur, sur lequel un filet a été placé, est ouvert à tous. Comme il n'y a pas de planning, vous êtes invités à faire preuve de courtoisie, s'il y a affluence.

La pratique en salle est ouverte sur les créneaux réservés au Tennis, à condition d'être licencié au Club.

Pour ce qui est des compétitions et des cours d'initiation qui reprendront en septembre, contactez-nous.

Dans l'immédiat, le Club, vous souhaite un bel été 2021

*Charles Bidaud, président du Tennis-Club*

**Tel, 06 85 65 93 43 - Mail : [charlesbidaud@orange.fr](mailto:charlesbidaud@orange.fr) ■**



## FCGC Football



Bonjour à toutes et tous,

La saison sportive 2021 restera comme frustrante pour l'ensemble des licencié.e.s de quelque sport que ce soit.

Pour notre club le FCGC, elle démarrait pourtant avec d'excellentes nouvelles comme la création d'un groupement féminin regroupant les catégories U13 à senior féminine soit 4 nouvelles équipes de filles : génial pour pratiquer entre copines ! Cet ajout se portait à 14 équipes avec l'engagement d'une deuxième équipe senior masculin.

Nous pouvons nous réjouir d'une jolie progression de nos effectifs, de dirigeants disponibles et moteurs, le tout conduit par Raynald, détenteur du diplôme de moniteur de football.

Un démarrage de saison en trombe donc, avec :

- Une équipe senior invaincue en championnat également petit poucet du 4ème tour de la coupe des Pays de la Loire : historique pour notre club !
- Une équipe U18 à quelques points de la montée
- Des féminines ayant une soif d'apprendre et de progresser,

Côté football d'animation, l'assiduité était parfaite et l'engagement des parents excellent.

Du côté des loisirs, la saison était déjà entamée avec des fortunes diverses mais toujours dans une ambiance agréable.

Tout allait donc bien jusqu'à la dégradation des conditions sanitaires du pays signifiant l'arrêt des rencontres. Nous avons donc réappris à jongler avec les différentes mesures. Un couvre-feu ? Qu'à cela ne tienne, on décale nos entraînements mais on continue ! Un premier protocole ? On s'adapte : gel hydroalcoolique et désinfection des matériels n'ont plus de secrets pour nous. Un second confinement ? On se réorganise et on pratique les week-ends ! Un deuxième protocole ministériel ? On intègre, on digère et on s'adapte... encore.



Il faut saluer nos encadrants qui ont fait des pieds et des mains afin que les entraînements, même écourtés en période de couvre-feu, puissent se tenir.

Dans cette période difficile, le sport collectif, même distancié comme l'était le football cette saison, est un vecteur important dans l'équilibre des enfants et des adultes. La fédération a finalement acté pour une saison blanche : ce n'est pas grave, on recommencera à gagner l'an prochain !

Nous avons pour objectif de tout faire pour que les enfants, petits ou grands, puissent continuer. Objectif atteint grâce à l'investissement des membres du bureau, des encadrants et des parents-soutiens lors des séances.

Financièrement, le bureau, réuni en avril dernier, proposera pour la saison 2021/2022 une baisse importante du tarif des licences afin, là encore, de participer à l'effort collectif et permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce sport.

Nous vous accueillerons avec plaisir, que votre envie soit tournée vers du loisir ou de la compétition, afin que chacun y trouve son bonheur.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

*Le bureau du FCGC*

**Renseignements inscriptions : Brin Roseline 06 81 92 28 62 ■**

16

## Badminton

### Zoom sur notre plus ancien adhérent Sébastien Pellier.

Arrivé en 2003, il est un pilier du club des Cerfs-volants. Très engagé, il a créé la section jeunes 11-16ans. Il apporte son savoir et sa passion du badminton auprès de nos jeunes mais aussi des adultes.

Capitaine pendant de nombreuses années, il a organisé le championnat loisirs et nous l'en remercions encore.

Le club lui doit beaucoup et à travers cet article nous souhaitons montrer son engagement et lui dire merci pour ce qu'il nous apporte à chaque saison.

Si vous souhaitez rejoindre notre section, nous vous accueillons avec grand plaisir le mardi et le jeudi à partir de 20h30 et les jeunes 11-16 ans le vendredi de 18h15 à 19h45 (places limitées).

**Facebook : Les cerfs-volants**

**Site internet : les-cerfs-volants.jimdo.com**

**Présidente Éloïse : 06 10 33 66 31 ■**



## Yog'âvre

Durant toute cette période de fermeture de la salle de la Forge, **Stéphanie**, une de nos professeurs, a assuré les cours en vidéo. Ainsi, chaque adhérent qui le souhaitait a continué à suivre les cours à son domicile et selon l'horaire qui lui convenait.

Un grand merci à **Stéphanie** pour son investissement, sa motivation et l'élan qu'elle a pu donner à chacun pour ne pas lâcher le Yoga.

Nous nous retrouverons mi-septembre pour la reprise des cours.

**lundi** de 18h à 19h15

**mercredi** de 18h30 à 19h45

**jeudi** de 9h15 à 10h30 - 10h45 à 12h00

**Salle de la Forge**

Deux cours d'essai gratuits

**Rens. : yogavre@yahoo.com ou 06 80 59 01 39 ■**





## Le Gâvre Basket Club



Le Gâvre Basket Club ( LGBC ) est une Association Loi 1901 créée en 1984, dont le siège social est situé à la Mairie du Gâvre, 44130 Le Gâvre, qui a pour objet la pratique du Basket-ball, et qui est affiliée à la Fédération Française de Basketball ( FFBB ).

L'Association a pour objectif l'accès de tous à la pratique du Basket-ball et s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Pour la saison 2020/2021, le club compte 115 licenciés. Les années défilent et se ressemblent. Les effectifs sont stables depuis de nombreuses années avec une majorité de licenciés de moins de 13 ans.

Le club est composé de membres bénévoles qui gèrent l'association et entraînent nos jeunes sportifs, encadrés par le Comité départemental de Loire-Atlantique de Basket (CD44).

Cela fait donc 37 ans que la pratique du basket s'est structurée au Gâvre, tout d'abord en extérieur puis, grâce à la construction de la salle Jean-Paul Sansoucy, qui fait notre bonheur à toutes et tous, en intérieur avec l'accueil des joueurs et joueuses dans des conditions sportives adaptées mais aussi l'accueil des familles qui s'investissent de façon importante pour l'organisation du club.

Au fil des ans, nous avons vu passer tant de licenciés qu'il nous est impossible de tous les nommer mais c'est toujours avec grand plaisir que nous les retrouvons pour certains tous les week-ends et pour d'autres de temps en temps, à l'occasion de festivités propres au club ou autre.

Notre devise peut se résumer à quelques mots : plaisir, convivialité, dynamisme ou encore citoyenneté.

Le bureau reste très attentif malgré les 2 saisons passées à penser ou proposer des adaptations, ce grâce au travail réalisé en lien avec le comité et la mairie.

Une reprise en extérieur a pu ainsi se mettre en route courant mai, dès que les conditions sanitaires nous l'ont permis.

C'est avec une pointe d'humour que l'on repense aux premières saisons il y a 37 ans, sur le terrain goudronné aménagé sommairement : on y revient donc sur cette fin de saison avec plaisir cette fois !

Nous sommes, à l'heure où le bulletin sort, en train de préparer la prochaine saison, prêts à redémarrer pour notre 38ème saison qui, tout le monde l'espère, sera pleine cette fois-ci.

En cette fin de saison, une mention spéciale à nos deux arbitres officiels Mélanie et Juliette pour les résultats.

Notre assemblée générale se déroulera courant septembre, nous pourrons ainsi vous présenter non pas un bilan, mais plutôt nos projets.

N'hésitez pas à nous rejoindre, toute aide est la bienvenue et les compétences que vous avez, nous en avons aussi besoin.

Bon été à tous, prenez soin de vous et de vos proches ! ■

## Gym loisirs

La situation sanitaire a encore interrompu nos activités prématurément .

J'espère que tout s'est bien passé pour vous tous et que vous êtes en forme. Mes formes, elles, attendent avec impatience d'être remodelées par les cours de Chantal !

La reprise des cours aura lieu à la mi-septembre, salle de l'étoile, les lundis et jeudis de 19h00 à 20h00, sauf problème sanitaire. Nous espérons qu'ils pourront reprendre le plus normalement possible.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année avec deux séances d'essai , la cotisation est de 50 €/ an.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse et affichage communal.

Bonnes Vacances

**Pour tout renseignement, vous pouvez joindre**

**Céline Le Claire : 06 31 22 70 64**

**Thérèse Bréhier : 02 40 51 23 04 ■**

## Club de la forêt – Génération mouvement

Enfin.. !!! Nous pouvons entrevoir le bout du tunnel et espérer retrouver nos réunions mais nous devons encore attendre les dernières directives sanitaires de notre ministère de la santé.

Pour l'instant, dans la Salle du Puits, seulement 14 personnes sont acceptées. Malgré tout, compte tenu de l'évolution actuelle de l'épidémie, nous espérons pouvoir reprendre toutes nos activités en Septembre prochain.

La reprise commencera par notre repas habituel à l'Esat de Vay. Aucune date n'est encore retenue, mais un contact a été établi.

Chacun des membres sera contacté individuellement.

Nous venons d'enregistrer 4 nouvelles adhésions... notre club, lui, se porte bien !!

Gardons donc le moral, bientôt ces 15 derniers mois ne seront plus qu'un mauvais souvenir. ■



## Les Amis de la Forêt du Gâvre

Si l'association **Les Amis de la Forêt du Gâvre** est en sommeil comme la plupart des acteurs de la vie publique depuis de longs mois, elle garde toutefois un œil ouvert et reste vigilante sur la gestion du massif qui, elle, ne s'est pas arrêtée.

Selon l'évolution actuelle de la pandémie de la COVID 19, nous voyons enfin le bout du tunnel approcher avec l'espoir d'un retour à un quotidien normal pour tous et la possibilité de nous réunir à nouveau, librement.

Tous les scientifiques s'accordent sur les causes de ces nouvelles pandémies : les activités humaines industrielles, développées en 150 ans seulement, qui touchent l'ensemble de la planète : terres et océans. Elles entraînent la destruction de nombreuses espèces animales et végétales, la diminution des espaces sauvages et forestiers au niveau mondial, les monocultures destructrices en agriculture et en sylviculture. En résumé, la surexploitation des ressources naturelles pour les besoins de la seule espèce humaine (à la croissance exponentielle) sans résoudre pour autant la grande pauvreté de la majorité.

La nature, et la forêt en particulier, nous prouvent que malgré les blessures et les maladies, le renouveau rejaillit chaque

printemps et impose d'admiration des nombreux amateurs des plaisirs simples. Mais jusqu'à quel stade ? Nos enfants et petits-enfants continueront-ils à profiter de ces beautés ?

Notre association n'a pas l'ambition de renverser la tendance sur le plan planétaire mais à agir pour que les politiques de gestion de notre seul poumon vert du département évoluent et reviennent à des techniques et des quotas respectueux de la Forêt du Gâvre que nous aimons tant. D'autres structures font de même un peu partout en France.

D'ailleurs des riverains de la forêt de Mervent (en Vendée, département encore moins boisé que la Loire Atlantique) nous ont sollicités pour créer une association de défense pour les raisons évoquées : « Comme vous, nous constatons une mécanisation galopante, et des coupes rases qui se multiplient, ce qui nous inquiète pour l'équilibre de la biodiversité, et le rôle social, de notre forêt (loisirs, cueillette, randos, découverte de la nature...). »

Il est temps de renouer le dialogue. Un nouveau directeur ONF Bretagne – Pays de la Loire a pris ses fonctions : M. Nicolas JANNAULT. Nous solliciterons une rencontre dès que possible.



De nouvelles coupes sont programmées sur des zones riches en biodiversité où des espèces de plantes protégées ont été répertoriées. Les conséquences du passage des abatteuses de 32 tonnes sur le sol ne soucient toujours pas l'ONF : dommages collatéraux irréversibles.

Enfin nous organiserons notre première assemblée au mois de septembre, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous rencontrerons à cette occasion. La date sera annoncée dans la presse locale. (et par mail ou courrier pour nos adhérents). Venez nous rejoindre.

**Association Les Amis de la Forêt du Gâvre**  
**Lesamisdelaforetgavre44@gmail.com**

**Notre site internet :**  
**<https://www.amisforetgavre.com>** ■

## AFR

**L'AFR, c'est**

**Vos repas livrés à domicile**

Vous êtes âgés, fatigués, en convalescence, ou pour toute autre raison, nous vous proposons des repas livrés chez vous.

Les repas chauds sont livrés à domicile 4 jours dans la semaine, au choix : lundi, mardi, jeudi et vendredi (libre choix du nombre de repas et des jours choisis).

**Des repas variés et équilibrés**

Des repas confectionnés par le restaurant scolaire du Gâvre en période scolaire et par l'ESAT de Blain pendant les vacances scolaires

Des plateaux repas prévus pour le déjeuner et le dîner

Un tarif de **9.50 €**

**Un service géré par des bénévoles, répondant à une demande**

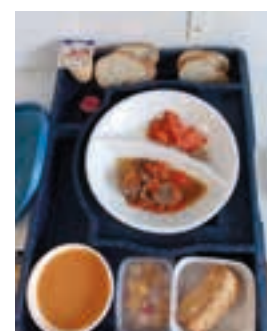
- **4 510** repas servis en 2020  
Dont **1 949** pour Le Gâvre
- **2 285** pour Vay
- **276** pour La Grigonnais
- **35** bénéficiaires
- Un budget 2021 de **45 881 €**

**Contacts :**

**Mme Dominique COUSINEAU :**  
**02 40 51 21 25**  
ou **06 75 61 45 86** pour Le Gâvre,

**Mme Roselyne BREHIER :**  
**02 40 79 24 34** pour Vay

**Restaurant scolaire : 02 40 51 21 79** ■





## Chemins d'avenir



Les jeunes de notre association sont heureux d'avoir pu bénéficier d'activités en extérieur durant la période de confinement, qu'il s'agisse du « city stade » ou du jardin du Martrais.

En plus des activités traditionnelles de bricolage, plantations, soins aux animaux..., les ados ont lancé une initiation au rugby (Hippolyte), des sorties découvertes thématiques (Histoire ; faune et reconnaissance d'empreintes, suivi de pistes ; plans d'eau ; déchets ; flore, paysages et aventures...) sur les communes de Blain, Le Gâvre, Vay. Des « quêtes » instructives aux constats souvent accablants : chat domestique « fusillé », chevreuil braconné, dépôts de déchets sur les 3 communes, biodiversité détruite au bord des routes en période de floraison, haies massacrées, coupes rases en forêt, plantations industrielles de pins en monoculture, eaux polluées envahies par des espèces exotiques, patrimoine sombrant dans l'oubli... Des parcours – heureusement – animés par les jeux, la bonne humeur, le dynamisme, la créativité de jeunes auxquels la société laisse si peu de place dans les organes de décision. Des découvertes de paysages et flore préservés, de l'intelligence d'une vie animale organisée, de l'Histoire locale... Des « quêtes d'espoir » que nous comptons poursuivre.

Au programme aussi, toujours à la demande des ados, la découverte de fermes, de métiers liés à la terre...

Les adultes peuvent partager connaissances et expériences sur le site du Martrais où nous retrouvons Dominique et Yves de la résidence voisine (Ehrétia) : égrenage du maïs, nourriture et soins aux animaux, carrés de légumes, aromatiques, fleurs... Un lieu fréquenté également par les plus jeunes et leurs parents qui apprennent à reconnaître les plantes, apprécient le contact avec les animaux.

En période scolaire, nous accompagnons occasionnellement la classe « forêt » du collège St Laurent et chaque mardi les « jardiniers » du collège Mermoz avec qui nous avons planté une soixantaine d'arbres et arbustes dans le cadre de « la forêt s'invite à l'école ».

Pour rappel, dans notre association, les jeunes sont présents au sein du Conseil d'Administration (majoritaires même). Comme les adultes, ils s'expriment librement, proposent et mettent en place leurs idées dans le respect des équilibres naturels.

Au-delà des paroles, nous sommes dans l'action et le partage, toutes générations confondues. Merci à chacun pour le travail accompli et en cours, l'avancée sur des « Chemins d'avenir ».

**Contacts : 06 58 67 82 04 – cnpnda@gmail.com**

**Site : [www.cheminsdavenir.com](http://www.cheminsdavenir.com) ■**

## Maison de la Forêt

**L'Art dans la Rue : La forêt s'expose place du Muguet**

**Une Exposition du 10 juillet au 27 septembre organisée par le collectif artistique !**

Au-delà des activités et animations nature proposées par la Maison de la Forêt, la sensibilité artistique de l'association, concrétisée en 2018, avec l'organisation du Marché de l'Art, a fait du chemin !

L'idée de réunir des artistes locaux, autour d'une dynamique d'échanges et de partage, germe dans les esprits, un peu comme un prolongement naturel à ce rendez-vous artistique de fin d'année.

Un pas a été franchi cet hiver avec la création d'un collectif artistique, rassemblant des artistes locaux motivés par une dynamique entre artistes œuvrant dans des domaines très variés : les arts picturaux (dessins à la plume, aquarelles, peintures ...) la photographie, la littérature (poésie, haïku, nouvelles et contes ...)

**Le collectif qui a vu le jour cet hiver** se veut en lien très étroit avec l'univers de la forêt, une source d'inspiration sans limite !

La 1<sup>re</sup> exposition du collectif, baptisée ARBRISTIQUE, est un clin d'œil pour faire venir la forêt au cœur du centre-ville. Elle sera aussi un rendez-vous annuel conçu pour exposer l'art en extérieur, à portée de tous. Le collectif et les artistes qu'il regroupe étant en quelque sorte les messagers du vivant de la forêt, dans une multitude d'approches et d'inspirations. L'exposition, qui a reçu le soutien de la CCRB, a débuté le 10 juillet place du Muguet et s'achèvera le 27 septembre. Elle est couplée avec une **exposition à la Maison de la Forêt**, en accès libre **les dimanches après-midis**.

La fin d'année sera couronnée par le Marché de l'Art, organisé les 20 et 21 novembre.

A ne pas oublier : les animations et sorties Nature ont repris depuis le printemps. Activités consultables sur **maisonforetgavre.com**. (programmes disponibles en Mairie).

**Enfin à ne pas manquer :** le mercredi 25 août à l'aube, la Forêt accueillera les Rendez-vous de l'Erdre !

**Maison de la Forêt, 2 route de Conquereuil, Le Gavre.**

**Réservation Erdre Canal Forêt, bureau de Blain au 02 40 87 15 11. ■**

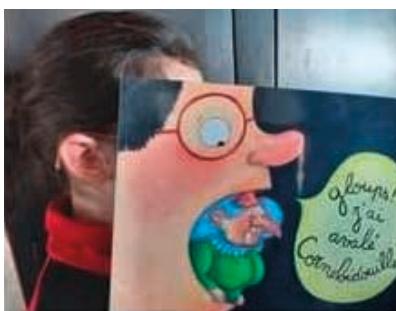




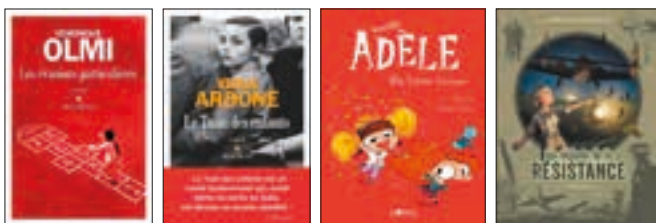
## Bibliothèque «De la forêt aux livres»

La bibliothèque La Forêt aux Livres a participé le 26 mars à l'exposition éphémère de La Grande Lessive sur la Place du Muguet. Le thème de cette année « Jardins Suspendus » a inspiré beaucoup d'enfants qui nous ont fait profiter de leurs œuvres. Les adhérents de la bibliothèque étaient également invités à produire leur poème ou création pour cet événement, ainsi que les résidents du Martrais.

Notre équipe composée de 13 bénévoles est toujours aussi motivée et investie dans la vie de la bibliothèque. Un **concours Bookface** a également été organisé via notre page Facebook. Chaque participant devait choisir un livre dont la couverture représente un visage ou une partie du corps, se mettre en scène et se prendre en photo.



De nombreuses nouveautés ont également été achetées à la librairie "la Bulle" à Nozay, repérables avec l'étiquette « Nouveautés 2021 ».



La bibliothèque est un lieu de partage, accessible à tous, qui propose de nombreux ouvrages pour un public varié. N'hésitez pas à nous rejoindre en tant qu'adhérent lecteur ou bénévole.

**L'adhésion à la bibliothèque est désormais gratuite.**

Nous restons ouverts tout l'été, les mercredis et dimanches de 10h à 12h, et notre équipe de bénévoles sera présente pour tenir la Guinguette le dimanche 19 septembre 2021.

**N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook : « Bibliothèque de la forêt aux livres » ■**

## UFM 44

Enfin, le Covid semble s'estomper et la vie va reprendre son cours normal, sans contrainte sanitaire et un peu plus de liberté !

Retrouver « **les Jours Heureux** » a dit Macron récemment. Formule un peu courte dans sa bouche alors que ce titre représente historiquement et précisément TOUT un programme (nationalisations des énergies d'électricité, de gaz, du charbon, des automobiles, avancées sociales, culture, conditions de travail,...) imaginé par toutes les forces, partis et syndicats de la Résistance, luttant contre le nazisme et leurs collabos pétainistes.

Dans la clandestinité avant la victoire finale, risquant leurs vies au sein de Comité National de la Résistance (CNR), ces femmes et ces hommes pensaient au redressement de la France.

Et la Génestrie est un témoin privilégié de cette grande Histoire, résistants eux-mêmes, les militants métallos de la 1ère heure étaient précurseurs d'une certaine utopie dès 1936 avec la création d'une colonie de vacances et d'un centre de formation pour les ouvriers en 1938.

Aujourd'hui, nous évoquons **Ambroise Croizat**, responsable avant guerre de la Fédération de la Métallurgie et qui est venu au Gâvre en 1947 rendre la propriété à ses propriétaires ouvriers et la colonie de vacances qui avait été occupée par la kommandantur fasciste, dès 1941. Ferblantier à 12 ans, Ambroise Croizat milite syndicalement à 17 ans contre les conditions de travail et de salaires terribles avant guerre. Il s'engage au Parti Communiste (député en 1936) ce qui lui vaudra, en 1939, 4 années de prison et l'effreux bagne d'Oran. Libéré en 1943 par les forces libres en Afrique, il participe à la réflexion d'une sécurité sociale, idée novatrice contenu dans le programme du CNR.

A la Libération en 1945, il est nommé « **Ministre du travail** » et travaille aussitôt aux ordonnances dites de 1945 et à la création des 138 caisses locales, dirigées à l'époque par les syndicats, dont il stimulera sur place nombreuses d'entre elles ! Il finalisait sa pensée : « *désormais, nous en finirons avec les angoisses du lendemain, nous mettrons définitivement l'Homme à l'abri du besoin (retraite, santé, couverture sociale)* »

Avant d'être exclu en 1947 du gouvernement Ramadier comme les 4 autres ministres communistes, poussés vers la sortie par les dollars du Plan Marshall américain, Ambroise Croizat, pendant les 2 années passées au ministère, crée les Comités d'Entreprise, un salaire aux apprentis, une retraite pour les agricultrices,...

En 1948, il retrouve son secrétariat général à la fédé de la Métallurgie. Il meurt en 1951 à 50 ans, usé par le travail, la prison, son militantisme de terrain et par la cigarette. Un million de personnes suivront le cercueil de celui qu'ils surnommaient « le Ministre des Travailleurs » jusqu'au Père Lachaise.

Entré récemment dans le dictionnaire, le nom d'Ambroise Croizat simplement et naturellement a trouvé place au fronton de la salle de cours et de loisirs de la Génestrie, en 2011. Son portrait, son buste et une citation accueillent les visiteurs dans le hall de la salle en bois.

Comme Ambroise Croizat a su gérer les affaires de l'Etat avec des créations comme la Sécu, si utile en ces jours de Covid, toute l'histoire de La Génestrie est emplie de tels militants (es), simples ouvriers(ères), loin de l'ENA (comme Pierrot Bily, président de l'UFM pendant plus de 2 décennies), qui ont su gérer le domaine avec sérieux, projets, démocratie, altruisme, ingéniosité... pour que vive la Génestrie et ce depuis 83 ans, quand même !

Le 28 mai 2021, pour l'UFM 44,

Michel Quiniou. ■

## Union Nationale des Combattants LE GAVRE

### Cérémonie du 8 mai 2021 au GAVRE .

Une nouvelle fois, la commémoration du 08 mai 1945 s'est déroulée à "huis clos" en application des directives sanitaires liées à la pandémie de COVID 19.

Pour respecter le devoir de mémoire, une gerbe a été déposée au monument aux morts par Monsieur le Maire, en présence de Mr BERRUE Gaëtan président de l'UNC AFN LE GAVRE et de trois porte drapeaux

### Mais que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?

#### Faisons un peu d'histoire

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

### Depuis quand le 8 mai est-il célébré en France ?

En France, la loi 46-934 du 7 mai 1946 fixe la date de commémoration de la Victoire au 8 mai de chaque année si ce jour est un dimanche. Dans le cas contraire, cette commémoration est prévue le premier dimanche qui suit cette date. Par la suite, la loi 53-225 de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 prévoit la célébration de cette journée le 8 mai qui devient alors un jour férié.

Dans un contexte de réconciliation franco-allemande, un décret du 11 avril 1959 supprime ce jour férié même si une commémoration du 8 mai 1945 est maintenue chaque deuxième dimanche du mois de mai. Un décret du 17 janvier 1968 prévoit finalement de commémorer cette date anniversaire chaque 8 mai en fin de



journée. Enfin, de 1975 à 1981, cette journée de commémoration est abandonnée au profit du 9 mai en souvenir du discours de Robert Schumann sur la construction européenne.

Par la loi 81-893 complétant certaines dispositions du code du travail, la commémoration du 8 mai est rétablie et le 8 mai devient à nouveau un jour férié.

### Cette date est-elle célébrée également dans d'autres pays ?

Si, en France, le 8 mai est un jour férié, ce n'est le cas ni au Royaume-Uni, ni aux États-Unis. Pour sa part, la Russie et certains pays issus de l'ex-URSS célèbrent le jour de la victoire le 9 mai, la capitulation allemande à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 correspondant à la date du 9 mai 1945 à cause du décalage horaire avec l'heure de Moscou. ■

## Gâvre Téléthon

Bonjour à toutes et tous

Ce TELETHON 2020 marquait notre 30<sup>e</sup> participation dans un contexte différent, mais toujours mobilisé. Eh oui, donnons un peu de nouvelles à nos Gâvrais(es) !

Merci aux commerçants gâvrais et la mairie, ils ont tous acceptés que nous mettions une URNE pour y déposer vos DONNS.

La générosité était au rendez-vous, nous avons collecté **1695.00€** qui ont été reversés à l'AFM (Association Française contre la myopathie).

Encore MERCI pour votre solidarité ainsi qu'aux donateurs.

En espérant se retrouver pour le TELETHON 2021 (le 27/11) si les conditions sanitaires nous le permettent. Sinon, nous partirons sur le principe 2020.

Prenez soin de vous.

L'équipe " GÂVRE TELETHON " vous souhaite de bonnes vacances. ■



## Aide aux collégiens

Pour rappel, la commune apporte son aide aux collégiens, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, sous la forme d'un bon pour acheter des fournitures scolaires. Cette aide est à demander auprès de la mairie. Pensez-y ! ■

## Remerciements

Suite au sinistre de leur maison au village des Rotys, M. Leclaire et toute sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont soutenus dans cette épreuve, sur le plan financier, matériel et moral.

*Famille Leclaire* ■



## ALSH communal

À l'accueil de loisirs, les enfants jouent, partagent, se reposent et découvrent.

Cette année, nous avons décidé de faire découvrir le « stop motion » aux enfants. Nous avons réalisé les décors, les personnages ainsi que les photos. Anthony MARSAIS, l'intervenant qui nous vient en aide pour ce projet, va finaliser le montage. La vidéo, résultat de cet atelier au long cours, sera disponible sur le site internet de la commune. Elle sera également projetée avant les films pour enfants au cinéma de Blain et au début de la soirée Cinéma de Plein air du samedi 28 août. Quelle belle reconnaissance !

D'autres activités sont venues occuper nos mercredis, malgré le confinement, telles que les balades en forêt, les jeux collectifs, les goûters festifs, les activités manuelles afin de décorer les salles. ■

## Ecole Charles Perron

### Une année sur le thème du cinéma !

#### L'année scolaire 2020-2021 se termine...

Cette année, les élèves de l'école Charles Perron ont travaillé autour du thème du cinéma de la petite section au CM2. Malgré le contexte sanitaire, les élèves ont découvert des musiques, des films, des acteurs... Tiphaine Philippon, de Musique et Danse, est intervenue dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, elle a fait chanter et créer les élèves autour de ce thème. Les enfants ont assisté à un récital d'opéra organisé par la Communauté de Communes de la Région de Blain en partenariat avec Angers Nantes Opéra. Les enfants de maternelle ont pu rencontrer un artiste contemporain : Hugo Duras, avec lequel ils ont partagé des moments de création. L'ensemble de l'école a participé à l'exposition de La Grande Lessive en partenariat avec la mairie et la résidence du Martrais. Les élèves de cycle 2 sont allés à la piscine en début d'année scolaire. Les enfants de toutes les classes ont effectué des sorties en plein air : randonnées en forêt, vélos... Le jardin de l'école s'est également paré de multiples couleurs dans les plantations et des épouvantails sont apparus afin de faire fuir les nuisibles !

Nous tenons à souligner l'importance de continuer à soutenir au mieux les amicalistes qui ont effectué des actions afin de financer et soutenir nos projets.

L'école publique Charles Perron accueillera à la rentrée de septembre 2021, 138 élèves répartis en 6 classes. La rentrée des élèves aura lieu le 2 septembre prochain. Les répartitions par classe et toutes autres informations utiles seront affichées sur le panneau de l'école la semaine précédant la rentrée.

Pour l'année prochaine, le thème sera : un voyage autour du monde. Des projets, les classes n'en manqueront pas une fois de plus !!

**Pour inscrire votre enfant à l'école Charles Perron, contactez la directrice de l'école Mme BARBAN au 02.40.51.26.66 (de préférence le midi, le soir après l'école ou le jeudi). Vous pouvez également envoyer un mail à : [ce.0441044w@ac-nantes.fr](mailto:ce.0441044w@ac-nantes.fr)**

L'équipe enseignante remercie les élèves et leurs parents de leur compréhension et de leur investissement durant cette année 2020-2021. Toute l'équipe éducative de l'école Charles Perron vous souhaite de bonnes vacances estivales ! Profitez de ces moments et prenez soin de vous ! ■





## Secrétariat de la mairie

En raison des congés annuels, le secrétariat de la Mairie du Gâvre sera fermé le samedi sur la période du 3 juillet au 28 août 2021 inclus.

Rappel des horaires d'ouverture pour cette période :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ■

## La Poste - Le Gâvre

Horaires d'ouverture de la Poste : du mardi au samedi de 9h30 à 12h. ■

## Civisme : c'est l'affaire de tous

Pour le bien-être de tous, la municipalité rappelle que :

- Les feux de toute nature sont interdits, les déchets – y compris les déchets verts- doivent être déposés à la déchetterie
- Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal
- Passées 22 heures, il convient de ne pas engendrer de nuisances sonores

Merci à tous. ■

## Nouveau commerçant

### M.S. Carrelage.

Localisée au vieux chemin, la SARL est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de revêtement des sols et des murs.

Carrelage, faïence, chape... Sylvain Maillot et son épouse Maud se sont installés cette année.

L'entreprise familiale se développe déjà et accueillera un nouveau salarié en apprentissage en septembre. ■



## Ecole Saint Pierre

### Après une année à "naviguer", nous voilà à quai !

Dans notre bateau, un passager bien encombrant s'est invité à bord, nous obligeant à modifier et annuler de nombreux projets. Pas de piscine, pas de visites à la bibliothèque, pas de spectacle, pas de journée sportive... et surtout pas de classe transplantée à la mer!

La vie de l'école ne s'est pas arrêtée pour autant mais nous avons parfois eu l'impression d'avoir accosté sur une île interdite aux adultes!

Alors dans cette tempête, l'équipage a dû se serrer les coudes et surtout se réinventer pour que tous les enfants puissent prendre du plaisir dans leur petite école... .

Nos petits matelots ont largement participé, ils ont pu découvrir le Monde des océans et combien il est important de le sauvegarder!

Certains CM ont même créé une "association" au sein de l'école afin de s'engager dans la protection de notre planète, beaucoup de plus jeunes ont voulu rejoindre leur groupe, ils débordent d'idées d'actions qui pourront continuer l'année prochaine.

Lors d'une éclaircie, les élémentaires ont pu participer à un projet Musique et chants, les airs marins résonnent dans l'école, Merci Sarah!

Grâce au prêt de jeux sportifs par l'UGSEL, les enfants se sont initiés à de nouvelles pratiques : frisbee golf, indiaka, kin ball, parcours sensoriel.

Heureusement les parents n'étaient pas trop loin et grâce à leur aide, leur investissement, la fin de l'année va avoir une saveur particulière, deux temps forts: un voyage scolaire à la mer et une journée festive pour se dire au revoir dans la joie!

L'année prochaine, nous aurons les pieds sur Terre et nous explorerons de plus près les paysages terrestres.

Merci à tous, les parents, l'OGEC, l'APEL, les bénévoles de la bibliothèque, les P'tites fourchettes, la mairie et son personnel, qui ont été à nos côtés dans notre traversée mouvementée!

A la rentrée de septembre 2021, nos élèves seront répartis en 3 classes.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas visiter notre site internet <https://ecolesaintpierredugavre.wordpress.com> et à nous contacter au 09.86.16.96.39 ou par mail à [ec.gavre.st-pierre@ec44.fr](mailto:ec.gavre.st-pierre@ec44.fr)

Cheffe d'établissement Laurence DELAUNAY ■





## Assistant(e)s maternel(le)s



Depuis 2012, nous sommes un petit groupe d'assistantes maternelles à nous rencontrer pour éveiller les enfants aux activités collectives. Le principe est simple : apporter des jeux et avoir l'autorisation des parents afin de permettre aux enfants d'apprendre à se connaître et partager des moments ensemble. Ils découvrent ainsi le sens du partage, de l'amitié mais aussi de nouveaux jeux. Certains nouent parfois des liens entre eux, qui atténueront ainsi leur angoisse (ou celle des parents) au moment de leur entrée à la maternelle. Une occasion aussi d'ap-

procher d'autres assistantes maternelles et faciliter éventuellement un remplacement en cas de maladie ou en période de vacances. La pandémie a tout stoppé, en instaurant malgré tout des petits regroupements au city stade lorsque la météo et les protocoles sanitaires l'ont permis.

Nous attendons avec impatience la reprise de nos rencontres pour pouvoir profiter ensemble des bienfaits de la motricité, chants, jeux, danse. ■

## La Grande Lessive

Le 25 mars 2020 au petit matin, la place du Muguet s'est animée par un petit groupe de lavandières venues installer, en cette période confinée, la Grande lessive De Printemps. Une merveilleuse lessive à laquelle avaient participé de très nombreuses petites mains, comme celles de l'école Charles Perron, du Foyer du Martrais, de l'accueil périscolaire et de l'alsh, et bien sûr du groupe d'écriture de la bibliothèque.

Cet événement, organisé sous l'impulsion du foyer du Martrais, a pu se dérouler cette année sans encombre, dans le respect des règles et restrictions sanitaires en vigueur. Pas moins d'une centaine de créations ont été étendues toute la journée, égayant la place de merveilleuses réalisations : une véritable symphonie de couleurs virevoltant au gré du vent entre poèmes, dessins et réalisations de collages.

L'événement LA GRANDE LESSIVE est une manifestation mondiale qui se déroule dans plus de 140 pays deux fois par an, comme autrefois ; elle a lieu en mars et en octobre, comme un clin d'œil au passé qui renaît sous une forme artistique ! Le thème de l'année « jardin partagé » a inspiré la créativité de tous les participants et ravi parents et personnes de passage. Enfin, c'est par grand vent en fin d'après-midi, que la lessive a retrouvé les foyers et qu'une ribambelle de pinces à linge ont été soigneusement rangées jusqu'au prochain étendage d'automne ! Ce sera en octobre et déjà, rendez-vous est donné : avis aux amateurs !

Commission Culture ■

## CCAS

Besoin d'aide, d'accompagnement ? Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut répondre à vos questions. Il est l'interlocuteur privilégié pour accueillir toute personne en détresse sociale ou autre, pour l'assistance aux personnes âgées et le maintien du lien social.

Les membres du CCAS peuvent se rendre disponibles pour des besoins ponctuels, déplacements, ou autre.

**Votre demande sera totalement anonyme. N'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 40 51 26 18**

**C Contact / Cohésion / Collectif**

**C Confiance / Crise / Coopération**

**A Aide / Accompagnement / Assistance / Action / Argent / Accueil**

**S Soutien / Social / Solidarité / Séniors / Solitude ■**

## Un petit air de musique, de villages en villages

### Quelques notes de bonheur et d'émotions pour les aînés de nos villages !

Fin avril et début mai, quelques 14 mini concerts surprises ont égayé la vie de nos villages : une parenthèse musicale, née d'une initiative partagée entre la Commission Culture et le CCAS soucieux d'apporter des petits moments de bonheur aux doyens et doyennes de nos villages en cette période de confinement. Deux groupes de musiciens locaux, Cheval Bijou et les Robin-Michelle, se sont partagé la tournée, soit 8 demi-journées de rencontres et d'émotions musicales partagées que nos aînés ne sont pas prêts d'oublier !

La venue de Sozanne, la jument bretonne de Cheval Bijou, restera dans les esprits. Ces sur-



Les Robin-Michele en visite à la Grée

prenants mini concerts privés se sont tenus principalement dans les jardins. La magie de la musique, les chants tziganes, le partage de la vie des gens du voyage, ainsi que l'enthousiasme communicatif des musiciens Nathalie et Yves ont fait naître d'heureuses émotions chez les aînés et il s'en est fallu de peu pour que l'un de nos doyens ou doyennes ne parte en roulotte !

Tout pareillement, le répertoire et la douce énergie des Robin-Michele, 2 musiciens originaires des portes du Gâvre ont suscité bonheur et émotions, enthousiasme et chants partagés. Amandine et David ont marqué les esprits lors de leur passage tant impromptus qu'inattendus à la Grée, à l'Anglechais, au Haut Luc et dans le bourg : la mélodie du violon, un répertoire connu et l'enthousiasme des musiciens n'en ont pas fini de "résonner" dans les souvenirs de nos doyens et doyennes. ■





## Office National des Forêts

Au Gâvre comme dans l'ensemble des autres forêts publiques, tous les sentiers que l'on trouve ne sont pas spécifiquement aménagés en vue de recevoir du public.

Il y a en effet sentier... et sentier : les usages passés, l'exploitation forestière, les « coulées » de grands animaux, etc. sont autant de raisons qui expliquent l'existence ou la création de multiples cheminements en forêt. Parmi ceux-ci, certains seulement sont spécifiquement aménagés et entretenus en vue de garantir le confort et la sécurité des promeneurs. Ils font l'objet d'un choix concerté entre les services de l'ONF et ses partenaires, collectivités et associations, à l'échelle de chaque territoire. Ces sentiers s'identifient facilement, puisqu'ils sont balisés.

### Randonnée pédestre : priorité à la sécurité puis à l'accessibilité

Au Gâvre, les sentiers balisés, inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée), sont entretenus grâce au concours financier du Département de Loire-Atlantique. Balisés conformément à la charte de la Fédération de randonnée pédestre, ils sont régulièrement fauchés et sécurisés. Pour autant, nous vous conseillons de vous équiper de façon spécifique pour toute promenade en forêt : chaussures montantes et fermées, chaussettes hautes par-dessus le bas de pantalon, vêtements couvrants et amples. La forêt est un milieu naturel, il ne faut pas l'oublier !

Vous cheminez sur un itinéraire balisé et vous voyez un arbre en travers ? Ne faites pas demi-tour ! Si les équipes de l'ONF l'ont identifié et ont eu la possibilité d'intervenir depuis sa chute, un contournement a été mis en place. De loin les apparences peuvent être trompeuses...

Si en revanche aucun moyen de passer ne vous semble évident, nous vous engageons à prendre contact avec l'accueil de la Mairie, qui alertera l'ONF en vue d'organiser une intervention.

**Les autres « chemins », très nombreux sur le massif du Gâvre, sont ouverts aux piétons qui sont libres de les emprunter, mais sans garantie de confort ou de sécurité :**

- en dehors des sites spécifiquement orientés vers l'accueil du public, la sécurité de tous ne peut évidemment pas être garantie face aux risques inhérents aux milieux naturels (chute de branches par exemple) ;
- il est possible que des obstacles viennent subitement et pour longtemps parfois fermer ces « chemins »... la restauration de la continuité ne sera peut-être pas envisagée très vite pour des raisons d'ordre technique principalement.
- ces cheminements ne bénéficient pas d'interventions spécifiques sur la végétation : ni sur les arbres, ni sur les herbes hautes, ronces, orties, etc. Ils accueillent souvent des cortèges faunistiques et floristiques particuliers, qui méritent d'être préservés.

Quant au parcours sportif, il n'est pas inscrit au PDIPR... Jusqu'à aujourd'hui, le parcours dont on connaît le niveau



de fréquentation est entretenu uniquement pour que les conditions de sécurité soient remplies. Depuis plusieurs années, la question de son démontage est en suspens avec les collectivités. Si l'ONF est favorable à son déplacement, il est indispensable de mener une réflexion ouverte avec les associations et collectivités intéressées et de trouver le financement d'un partenaire public ou privé pour ce faire afin de proposer un nouveau parcours sportif qualitatif et ludique. Le sujet est d'ores et déjà posé avec les collectivités.

Enfin, les forestiers demandent d'éviter de se promener en forêt pendant et après tout passage venteux en raison de chutes possibles de branches et d'arbre. En cas de tempête, s'il vous est indispensable de vous déplacer, alors contournez la forêt...

### Et pour les randonneurs VTT / équestres ?

Actuellement, il n'existe plus aucun sentier équestre officiel sur le massif... Malgré plusieurs groupes de travail et des interpellations sur le sujet en comité de massif, l'ONF ne dispose pas de partenaires financiers permettant de procéder à la réfection de la piste équestre et à son entretien futur. Mais les équipes restent à l'écoute ! Enfin, pour les amateurs de vélo, sur internet, ils peuvent trouver de nombreuses suggestions de balade en forêt du Gâvre... Pourtant, même si un tracé est en cours de réflexion, officiellement, il n'existe aucun itinéraire en forêt du Gâvre pour les VTT.

**A retenir donc : pas de balisage sur le terrain = pas de sentier officiel ! En forêt du Gâvre, comme dans toutes les forêts publiques de la région, les règles sont les mêmes : restons vigilants, ensemble, pour assurer la sécurité de tous.** ■



## Animation sportive départementale

Malgré la pandémie actuelle, l'animation sportive départementale, avec le soutien de la mairie, a pu continuer ses activités auprès des enfants par le maintien des écoles multisports et la mise en place d'un stage durant les vacances scolaires de février. Les séances se déroulaient sur le city stade de l'étang ou encore sur le parking de la salle des sports pour la pratique du roller.

### Quelques dates clés :

- 7 juin : ouverture des inscriptions aux stages d'été sur [loireatlantique.fr](http://loireatlantique.fr)
- 28 juin : ouverture des inscriptions pour les écoles multisport 2021 – 2022

Informations auprès de Benoît : **06.86.45.82.82** - [benoit.morand@loire-atlantique.fr](mailto:benoit.morand@loire-atlantique.fr) ■



## Paroisse Notre Dame de la paix sur Isac

### Découvrez l'église Notre Dame

Les statues sur la façade représentent des personnages liés à l'histoire du Gâvre et aussi de l'église :



- **Pierre 1<sup>er</sup> de Dreux (1191-1250)**, duc de Bretagne et créateur de la ville du Gâvre en 1225, fit construire la chapelle attachée au 1<sup>er</sup> château.
- **Arthur de Richemont (1393-1458)**, connétable, agrandit la nef et la fit surmonter d'une voûte en bois en berceau avec des poutres sculptées aux extrémités.
- **Françoise d'Amboise (1427-1485)** épouse de Pierre II, duc de Bretagne, reçut la seigneurie du Gâvre après son veuvage. Elle a séjourné au château quelque temps pour soigner sa mère. Devenue religieuse carmélite, reconnue Bienheureuse, un vitrail dans le chœur de l'église évoque sa vie.

Sur le plan religieux, le Gâvre a fait partie de la paroisse de Plessé jusqu'en 1730.

La belle façade de notre église est entretenue régulièrement par la municipalité.

Malgré la pandémie, l'église est toujours ouverte, ce qui permet d'organiser les messes et différentes cérémonies dans le respect du protocole sanitaire. Les horaires des messes sont consultables à l'extérieur de l'église.

**Infos pratiques au Centre paroissial 14-16 rue Bizeul à Blain, accueil ouvert tous les matins de 9h à 12h (sauf dimanches et jours fériés) tel 02 40 79 00 58 E-Mail [secteur.blain@wanadoo.fr](mailto:secteur.blain@wanadoo.fr)**

*Bernard Brunet, Moïsette Macor, Chantal Tardivel, responsables de la CCL* ■

## Collecte des ordures ménagères résiduelles

**Le Pays de Blain a décidé de supprimer le report de la collecte au lendemain en cas de jours fériés.**

### Explications

En effet, jusqu'à présent, les collectes prévues un jour férié étaient systématiquement reportées au lendemain. Un décalage qui entraînait la mobilisation d'un véhicule et d'un équipage complet et engendrait un surcoût pour l'usager au regard du nombre de conteneurs présentés et des tonnages collectés au cours de ces tournées de rattrapage (en moyenne 30% de remplissage).

La collectivité a donc décidé de mettre un terme à ce décalage systématique en 2021 et 2022. Dorénavant, en dehors du jour férié non collecté, les jours de ramassage restent ceux d'une semaine normale. Par conséquent, en cas de jour férié, l'usager sera collecté la semaine suivante.

### À votre écoute

Le service de prévention et de gestion des déchets ménagers se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :

- Par téléphone au **09 70 72 79 32**
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

### Pour info :

**Actu site web :** <https://www.pays-de-blain.com/actualites/collecte-ordures-menageres-suppression-report/>

Post programmé à 14h sur Facebook, Twitter et Instagram ■



## Le Pays de Blain de 2035

Depuis septembre 2020, les élus de la Communauté de Communes de la Région de Blain travaillent à la définition d'un projet de territoire partagé et consensuel qui verra le jour en septembre 2021. À la fois document et guide d'action publique locale, le projet de territoire déterminera les orientations stratégiques et les priorités d'actions pour les 15 années à venir.

### Le projet de territoire, c'est :

- **Un diagnostic** pour dresser l'état du territoire
- **Une réflexion** sur les enjeux d'avenir et le partage d'une vision
- **Une stratégie** pour le territoire
- **Un plan** d'actions opérationnelles

### Pour quoi faire ?

C'est une feuille de route partagée entre les communes et l'intercommunalité. Sa cohérence, son réalisme et les ambitions qu'elle défend lui permettent de répondre aux besoins et aux attentes de la population et des acteurs du territoire.

Le projet de territoire traite de toutes les thématiques qui constituent la vie du territoire : habitat, aménagement du territoire, image et attractivité, emploi, commerce et développement économique, préservation de l'environnement, services à la population, tourisme et patrimoine, culture et loisirs, solidarité et lien social, mobilité et transports, démocratie participative...

### Il répondra à plusieurs questions telles que :

- Quels défis à relever ?
- Quel type de territoire souhaité ?
- Quelle ambition pour le territoire ?



### Les étapes du projet de territoire

#### Septembre 2020 à mars 2021

##### État des lieux, identification des enjeux

- Entretiens, brainstorming et temps d'échanges avec les maires, les élus municipaux, les élus communautaires et les agents
- Rencontre avec des acteurs de la vie locale (partenaires sociaux, économiques, culturels, agricoles...)
- Elaboration du diagnostic

#### Avril à juin 2021

##### Élaboration du projet politique pour les 15 prochaines années et priorisation des besoins

- Enquête auprès des habitants sur les besoins du territoire et l'offre de services
- Concertation avec les acteurs du territoire dont le Conseil de Développement...
- Positionnement des élus sur les axes stratégiques
- Constitution d'un plan d'actions avec les acteurs du territoire à partir des commissions et des groupes projets existants.

#### Septembre 2021

##### Présentation du projet de territoire

- Restitution du projet de territoire à l'ensemble des parties prenantes

### Une écriture à plusieurs mains

Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement, la Communauté de Communes a tenu à recueillir la parole des habitants par le biais de 2 enquêtes citoyennes lancées en avril, mai et juin. Les avis et les remarques récoltés ont nourri le Projet de territoire 2021-2035 du Pays de Blain qui vous sera prochainement dévoilé.

Suivez l'actualité du projet de territoire sur [pays-de-blain.com](http://pays-de-blain.com) ■



## CSC Tempo

### Un été déconfiné avec le CSC Tempo

Après une année décousue en terme de liens et d'animations, le centre socioculturel Tempo vous propose pour cette période estivale une petite fenêtre d'évasion tissée de rencontres.

Un programme aussi bien pour les jeunes (11-18 ans) que pour les adultes et les familles : des sorties, des ateliers, des stages, des soirées, des bivouacs, des spectacles seront au rendez-vous pour tous.



Plaquette disponible au CSC et sur [www.csctempo.fr](http://www.csctempo.fr)

Rejoignez-nous à la guinguette le jeudi 15 juillet à partir de 16h. Nous accueillons un collectif cité monde qui propose un atelier participatif culturel et artistique, gratuit, d'environ 1H30 (atelier écriture autour de la poésie et du conte / atelier de chant découverte de sa voix). Ce moment sera suivi d'une restitution / concert / spectacle d'environ 45 min (gratuits) : le public ayant participé à l'atelier sera invité à participer à ce temps afin de vivre une expérience de création artistique complète ! Le collectif d'artistes est composé de : **Karim Ammour** (musicien et pédagogue de la voix), **Clémentine Badenes** (comédienne et chanteuse), **Martha Galarraga** grande chanteuse afro-cubaine, **Christine Ammour** (plasticienne et musicienne). Ils pourront être rejoints par d'autres artistes également.

L'association vous invite à ses « Convivial'été » apéro spectacle sur chacune des communes du Pays de Blain. Rendez-vous au Gâvre le 22 Août de 18h à 21h à la Guinguette pour un temps festif et culturel.

Les activités proposées pour cet été 2021 respecteront les recommandations sanitaires, les animateurs.trices seront garants.tes du respect des gestes protecteurs. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités.

#### FOCUS Navette Jeunesse :

Nous vous rappelons que pour participer à l'ensemble des animations du secteur jeunesse (local jeune à Blain et programme d'activités) nous organisons des navettes gratuites pour venir chercher les jeunes au sein de leur commune (Bouvron, le Gâvre, la Chevallerais, St Emilien et St Omer) sur simple inscription. ■

## Appel à bénévoles : O'PTIPLUS, épicerie Sociale et Solidaire

### Vous souhaitez vous engager dans une association qui a du sens ?

L'épicerie solidaire O'PTIPLUS soutenue par les communes du Gâvre, La Chevallerais, Blain, et Bouvron a besoin de vous !

Cette association (en cours de réflexion sur les modalités de distribution alimentaire) répondra à des problématiques de société et de santé publique. La maison mise à disposition et entièrement rénovée par la mairie de Blain est presque terminée.

#### Une épicerie sociale et solidaire c'est quoi ?

Une épicerie sociale et solidaire se présente comme un commerce de proximité classique. C'est un lieu de vente de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Ces produits seront vendus à des tarifs préférentiels aux personnes en situation de précarité. Elle permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer à moindre coût. Les bénéficiaires seraient orientées par les travailleurs sociaux de l'EDS de Blain et via le Centre Communal d'Action Sociale des Mairies.

Vous souhaitez rejoindre les bénévoles, devenir membre du bureau ou simplement apporter votre aide ? N'hésitez plus !

Contactez Edouard Rivière, Président de l'association : [edriv@free.fr](mailto:edriv@free.fr) ou au 07 81 47 31 00. ■

## Bougeons SVP

7, rue des Droits de l'Homme - 44130 - BLAIN

### **Vous avez une maladie chronique ou vous connaissez quelqu'un qui en souffre ?**

Vous pensez que l'activité physique n'est pas faite pour vous ? Vous pensez que votre état de santé ne vous le permet plus ?

Découvrez l'Activité Physique Adaptée ! Le but de l'APA est de réapprendre à bouger en tenant compte de ses possibilités afin de retrouver une certaine autonomie.

Nous vous proposons de l'activité physique en salle, de la marche nordique et de l'escalade et d'autres à venir.

Pour tous renseignements : 06 67 80 73 07 ■

## A.T.R.E.

### **ATRE accompagne les demandeurs d'emploi**

52 salariés, c'est le nombre de personnes que nous avons accompagnées depuis ce début d'année, dont 4 sont domiciliées à Le Gâvre. Chaque année, nous permettons à des demandeurs d'emploi de retrouver un emploi. Nous leur proposons un accompagnement personnalisé et des missions qui leur correspondent afin de développer leurs compétences. En 2020, une trentaine de nos salariés a pu accéder à un emploi stable et durable. Nos missions principales sont dans le domaine de l'entretien de locaux, du bâtiment, de l'entretien d'espaces verts, du ménage, du repassage, de l'animation et restauration périscolaire ... Nous proposons aussi la location de matériel via l'association la Caisse à Outils 44. Nous cherchons à développer nos activités afin de répondre au mieux aux professionnels et aux habitants de notre territoire. Si vous êtes à la recherche de personnel, faites le choix de l'emploi local et solidaire, n'hésitez pas à nous contacter : nos salariés ont beaucoup de capacités et nous pouvons les former rapidement.



### **Nous sommes aujourd'hui à la recherche de salariés...**

... Afin de répondre à l'ensemble des demandes de mission que nous recevons. Vous êtes demandeur d'emploi ? Vous cherchez à retrouver une activité professionnelle ? ATRE est là pour vous accompagner ! Nous sommes à votre écoute pour vos demandes, nous sommes là pour vous aider à construire votre projet professionnel et retrouver rapidement un emploi stable et durable. N'hésitez plus, contactez ATRE !

Association ATRE, 11 boulevard de la résistance 44130 Blain, 02 40 79 19 88, [accueil@atre44.com](mailto:accueil@atre44.com) ■

## A.V.F.

Chères familles, chers Nouveaux Arrivants,

L'Accueil des Villes Françaises est présent à BLAIN et sur le plan national, nous comptons 66 344 adhérents fin juin 2020 ; nous sommes la deuxième région en nombre d'adhérents, qui propose un accueil chaleureux et convivial à toute personne, dont les Nouveaux Arrivants sur Blain, à la recherche d'un lieu d'échanges, en toute simplicité ! L'ensemble des bénévoles veille à la bonne intégration de ses adhérents par des échanges festifs, des ateliers au sein de son association. Nous n'avons rien pu proposer pendant cette année très frustrante et nous espérons retrouver le chemin de ces belles rencontres dès Septembre prochain !

**Pensons à passer un bel été, retrouver nos proches toujours avec prudence et donc rendez-vous au 1 Cour Mortier Rue du 11 Novembre à Blain dans notre local, ou sur [avf.blain@wanadoo.fr](mailto:avf.blain@wanadoo.fr).**

AVFment vôtre. Véronique OUDIN, la Présidente ■

## Conseils COVID



## Atlantic'Eau - Eau du robinet

### Dérogation et nouvelle filière de traitement à Nort-sur-Erdre

L'Agence Régionale de Santé (ARS) recherche un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs, ce résidu est retrouvé dans plusieurs nappes du département. En sortie d'usine de production du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre, l'ESA-métolachlore dépasse régulièrement la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 µg/litre. Pour diminuer sa concentration dans l'eau distribuée, atlantic'eau optimise le traitement au charbon actif en grain.

#### Une dérogation de 3 ans pour mise en conformité

Malgré ces actions, la conformité de l'eau n'a pas été rétablie. Mercredi 30 décembre 2020, le préfet a signé un arrêté autorisant atlantic'eau à distribuer à la population, sans restriction de consommation, une eau ne dépassant pas

0,6 µg/L pour le paramètre ESA métolachlore. Cette dérogation concerne les communes de : Nort-sur-Erdre, Casson, Grandchamp-des-Fontaines, Blain, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Saffré, La Chevallerais, Puceul, La Grignonais, Vay, Le Gâvre, Nozay, Treffieux, Jans, Joué-sur-Erdre, La Meilleraye-de-Bretagne, Grand-Auverné, Petit-Auverné, Saint-Julien-de-Vouvantes, Juigné-les-Moutiers, Erbray, Moisdon-la-Rivière, Issé, Saint-Vincent-des-Landes, Louisfert, sud de Châteaubriant et Abbaretz.

L'ARS rappelle que cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs car ce dépassement demeure bien au-dessous de la valeur sanitaire de consommation de 510 µg/L définie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

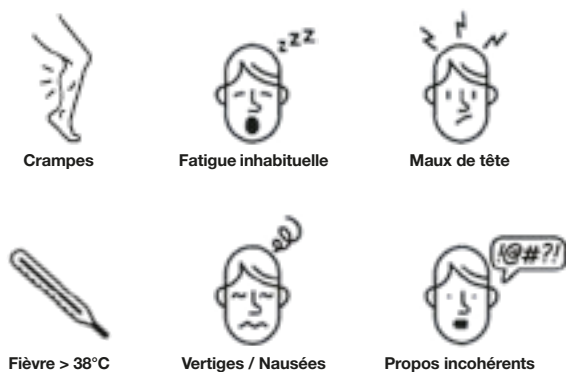
#### Des mesures préventives et curatives

Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, atlantic'eau lance la construction d'une nouvelle usine de production. Mise en service courant 2023, cette usine sera construite sur le même site pour un montant de 6 500 000 euros.

Enfin, dans le cadre des mesures de protection des captages, atlantic'eau élabore un programme d'actions qui devra être défini avant le 30 juin 2021. Il inclura des mesures préventives propres à réduire significativement l'usage des produits phytopharmaceutiques dont l'ESA-métolachlore et identifiera des parcelles sans épandage de produits phytosanitaires. Atlantic'eau définit le calendrier de chacune de ces mesures afin qu'elles soient mises en oeuvre dans les 2 ans suivant l'approbation du plan d'action. ■

## Canicule - Adoptez les bons réflexes

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**



#### BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

#### ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

# ENSEMBLE

# avec nos

# Commerçants & Artisans

**MOUCHET**  
Paysage

Création - Entretien d'espaces verts  
Dallage - Maçonnerie paysagère - Elagage  
Clôture - Engazonnement - Plantation

Bureau Expo  
1, La Gare du Gâvre 44130 LE GÂVRE  
02 40 79 07 59 - 06 66 17 02 05  
www.mouchetpaysage.com

**Nolwen VIVANT**  
06 83 11 90 09  
nolwen.vivant@cobelli-immobilier.fr  
30, rue du Bois Briand  
44300 NANTES

**Cobelli Immobilier**

Instagram Facebook LinkedIn

cobelli-immobilier.fr

Vente & Pose  
**Macor**  
Carrelage • Faïence • Nail d'exposition

1, La Gare du Gâvre - 44130 LE GÂVRE - 02 40 51 21 30  
www.macor-carrelage.com

**EURL**  
NANTOISE GAVRAISE

PROCESSEUR Bûches  
Le Sirois  
44130 LE GÂVRE

06 87 38 50 96  
www.processeur-bouches.com

**SANI-CHAUFFE**  
Installations Sanitaires - Chauffage Central

• Eau - Fuel - Gaz  
• Chauffage Individuel  
• Chauffage collectif  
• Plomberie - Chauffage - Eau

Les Bûches - 21 rue des Loges - 44130 LE GÂVRE  
Tél : 02 40 51 21 30 - Mail : sani-chauffe@gavrais.com

**SESAME**

PORTAIL DE CLÔTURE - PORTE DE GARAGE  
VOLET - MOTORISATION

**LE GÂVRE** 02 28 30 54 93  
www.sesame-44.fr

**LE SALON**  
Coiffure mixte

Avec ou sans rendez-vous  
39, Grande Rue 44130 Le Gâvre - 02 28 05 38 19

Electricité générale

**CADORELEC**  
Neuf  
Rénovation  
Chauffage  
Domotique  
Automatisme

12 rue de la Gare  
44130 LE GÂVRE  
06 71 78 02 53  
cadorelec@gmail.com

**Fabrice LETUTOUR**  
AUTO ENTREPRENEUR

MAÇONNERIE : MURET ET POSE DE PORTAILS  
CHAUFFEUR D'ENGIN / CARRELAGE ET FAÏENCE  
PAYSAGE : CRÉATION ET ENTRETIEN (C.E.S.U)

02 40 51 24 30  
20 rue Maurice Briand - Le Gâvre

**Arbres Services 44**

Taille douce - Démontage - Abattage  
Grimpeur - Élagueur  
Travaux toutes hauteurs

Jérôme SUAUDEAU  
17 rue du Chêne de la Messe - La Grée - 44130 LE GÂVRE  
Tél/Fax : 02 40 79 18 14 - Mobile : 06 15 15 68 80  
E-mail : arbreservices44@wanadoo.fr  
Site web : www.arbres-services44.com

Menuiserie  
Ebenisterie  
**Chaignon**  
Cuisines,  
Cloisons sèches,  
Isolation extérieure,  
Agencement sur mesure,  
Menuiserie Bois, Alu, PVC...

02 40 79 87 76  
www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com  
Z.I. Les Blüchets - 30 route du Château-d'Eau - 44130 BLAIN

**Sarl BRIAND**  
Entreprise de peinture

Décoration d'intérieur - Revêtements sols et murs  
Ravalement - Démoussage

8 rue Olivier Lafoux - ZA La Noë Grée - 44130 Le Gâvre  
sarlbriandpeinture@gmail.com / www.peinture-briand.fr 02 40 51 28 66

**Ciseaux & compagnie**  
de COIFFAGE

Le GÂVRE  
5 rue de l'église  
02 40 87 85 02

**RSP**  
Propreté

Christophe FAYON  
Menuisier

45 Avenue de la Gare du Sirois - 44130 NANTES  
Tél. : 06 47 60 64 93  
www.rspproprete.fr

ASSISTANCE MICRO LE GÂVRE

SERVICES  
INFORMATIQUES  
A DOMICILE

Thierry MAZE  
23 rue de la Recouvrance  
44130 LE GÂVRE  
06 85 42 57 85

**elle GÈRE**  
Assistante de Gestion à la Carte

vous assistante de confiance  
Christine ERAUD  
06 60 43 38 68  
ellegere.assist@orange.fr

**SARL LEBASTARD**  
8 RUE MAURICE BRIAND  
44130 LE GÂVRE  
TEL: 02.40.51.21.54

Menuiserie Bois / Alu / PVC  
- Parquets - Lambris  
- Cloisons sèche  
- Volets portails motorisation

**MENUISIER POSEUR**

Châssis bois, alu, PVC  
Portails, volets  
Lambris, Parquets  
Isolation, cloisons sèches  
Entretien de meubles

BENJAMIN Jean-Michel  
Le Sirois - 44130 LE GÂVRE  
02 40 51 24 96

**ALBERCE DE LA FORET**

La Mairie  
44130 LE GÂVRE  
Tél : 02 40 51 21 30  
Fax : 02 40 51 21 30

**DRS**

Travaux avec NACELLE  
VRD, maçonnerie TP, électricité

Dider ROCHELLE  
25 Rue du chêne de la messe  
La Grée  
44130 LE GÂVRE  
Tél / Fax 02 40 51 21 10  
Port 06 24 75 44 28

**CABINET VALHYPSO**  
Spécialisé en thérapies brèves  
Valérie Maillard  
Hypnothérapeute - Sophrologue  
Maître praticien Reiki Usui  
Conseillère en fleurs de Bach

cabinet-valhypso@hotmail.com - 07 69 86 75 54  
Je vous accueille : 14 rue du stade - 44130 Le Gâvre  
Consultation à domicile possible  
Facebook : @cabinet\_valhypso

**Le Pin Gavrais**  
Liquor Tabac Presse

**Manu et Tati**  
Tél: 02 40 79 05 28

4 rue de la Gare - 44130 LE GÂVRE

**L'Orée du Gâvre**  
Boulière Charcuterie Traiteur Alimentation

« Repas de famille, baptêmes,  
anniversaires, repas associatifs ... »  
02 40 51 29 16 ou 07 60 60 22 17

Ouvert du mardi au dimanche midi  
de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30  
20, rue de l'église 44 130 Le Gâvre  
loreedugavre@yahoo.fr

**sarl lemaître tp**  
LES TRAVAUX DE TP

18 rue de la Gare  
44130 LE GÂVRE  
Téléphone : 02 40 51 21 30  
Fax : 02 40 51 21 30  
Site web : www.sarl-lemaître-tp.fr

**REG'Y**  
Menuiserie Extension Construction \* Solution  
www.reg-y.com

Etude de projet  
en fonction du budget  
RDV à domicile  
07 82 00 65 95  
recs44@yahoo.com

Mairie Gavrais

## APPELS UTILES

AMBULANCE ROUAUD	02 40 79 03 55	ÉCOLE PRIVÉE LE GÂVRE	02 40 51 21 22	MÉDECIN LE GÂVRE	02 40 51 24 97
CANTINE AGCG	02 40 51 21 79	ÉCOLE PUBLIQUE LE GÂVRE	02 40 51 26 66	PHARMACIE LE GÂVRE	02 40 51 25 00
MÉDECIN DE GARDE	15	MAIRIE DE BLAIN	02 40 79 00 08	POMPIERS	18
CHU CHATEAUBRIANT	02 40 55 88 88	MAIRIE DU GÂVRE	02 40 51 26 18	SAMU	15
CHU NANTES	02 40 08 33 33				



**Sarl BRIAND**

Entreprise de peinture

Décoration d'intérieur - Revêtements sols et murs  
Ravalement - Démoussage - Murs et plafonds tendus imprimés

**02 40 51 28 66**

8, rue Olivier Lafoux - Z.A. La Noé Grée - 44130 LE GÂVRE  
sarlbriand.peinture@gmail.com



**MOUCHET** Paysage **MOUCHET** Service Particulier  
Création et entretien d'espaces verts

**BUREAU EXPO**  
La Gare du Gâvre - LE GÂVRE / Tél. 02 40 79 07 59  
**WWW.MOUCHETPAYSAGE.COM**

Réduction fiscale de 50%

## Salons funéraires Couroussé

- Pompes funèbres 7j/7 - 24h/24
- Exposition et vente de monuments
- Organisation complète d'obsèques
- Transport avant et après mise en bière
- Articles funéraires
- Contrats Obsèques
- Salle de cérémonie



17 rue des Frères-Lumière - ZI Les Blûchets Nord - 44130 BLAIN  
Tél. 02 40 51 35 48 - Site [www.pfcourousse.fr](http://www.pfcourousse.fr)

Offres identiques au site national

**TUI** l'expertise en plus!

**VOTRE AGENCE DE VOYAGES**

**TUI**

02 51 19 12 00  
agencesavenay@tui.france.fr

**HYPER U** **U DRIVE**

**BLAIN** Du LUNDI au SAMEDI de 8h30 à 20h

Minimum de commande : 50 €

2h

location BILLETTERIE PHOTO traitement SUSHI MANGET fleurs

[www.hyperu-blain.com](http://www.hyperu-blain.com) - Tél. 02 40 79 14 77



## MENUISERIE GÉNÉRALE - CUISINE

Agencement sur mesure - Isolation extérieure  
Cloison sèche - Terrasse  
Pergola Bioclimatique - Parquet  
Extension ossature bois - Escalier



Z.I. Les Bluchets - 30 route du Château d'eau - 44130 Blain  
**02 40 79 87 76** - [www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com](http://www.chaignon-menuiserie-ebenisterie.com)  
■ menuiserie cuisine chaignon

**AR** **Rouaud**

**AMBULANCE - TAXI**  
Ambulance - VSL - Taxi Conventionné - Minibus - TPMR

**02 40 79 03 55**

18 route du Château d'Eau - 44130 BLAIN